



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1926 VENDREDI 31 JANVIER 2014

Kinshasa

Cinq cents participantes au deuxième Forum mondial des femmes francophones

Dans les détours du point de presse tenu jeudi au Grand Hôtel de Kinshasa, Geneviève Inagosi-Bulo, ministre du Genre, de la famille et de l'enfant a évalué à 60% de l'ensemble, soit trois cents personnes, la participation étrangère à la rencontre internationale qu'abritera Kinshasa les 3 et 4 mars. Personnalités de haut rang et déléguées de la société civile ainsi que des institutions publiques composeront les hôtes que la RDC accueillera sous peu. Pour sa part, le pays entend mettre à contribution toutes les provinces.

Dans les rangs des participantes locales seront alignées des femmes de différentes catégories socioprofessionnelles des milieux tant ruraux qu'urbains. Le Forum mondial des femmes francophones se conçoit tel un espace de dialogue et d'échanges. Ceux-ci s'inspireront de réflexions préalables autour de la condition de la femme au regard de son triple rôle d'éducatrice, de productrice et de génitrice.

Page 19



Geneviève Inagosi, ministre du Genre, de la famille et de l'enfant

KASAÏ
OCCIDENTAL

Plus de 12 000 enfants dans les sites miniers

Le phénomène d'enfants dans les mines s'est répandu comme une traînée de poudre à Demba, Luebo et Luiza, trois entités administratives de Tshikapa où l'on a dénombré 5549 enfants. Selon les chiffres repris par l'ACP sur la base des données fournies par les enquêteurs du CASM et Consortium, l'on compterait plus de 12 000 enfants dans les sites miniers de la province. Le Kasai Occidental entend, à ce sujet, se doter d'une loi répressive dès la session ordinaire de mars. Il est question désormais de mettre en vigueur une loi portant interdiction d'embauche et d'exploitation des enfants dans les sites miniers.

Tenant compte des conséquences de l'ampleur dramatique du phénomène, il est souligné la nécessité d'intégrer la société civile dans les efforts visant à accélérer le retrait des enfants dans les mines. Mais le plus grand défi sera de leur assurer la possibilité de se réinsérer socialement.

Page 17

AMÉLIORATION
DU SOCIAL
DE LA POPULATION

La VSV appelle le gouvernement à plus d'engagements

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV) a dit avoir de fortes craintes que le Premier ministre ne s'autosatisfasse avec quelques actions accomplies durant son mandat au moment où la majorité des congolais croupissent dans la misère. Au cours d'une conférence de presse tenue le 30 janvier, cette ONG a relevé le fait que seuls les ministres, les mandataires publics, les parlementaires et l'institution président de la République mènent un train de vie décent au détriment de la majorité de la population congolaise.

Pour l'association, la réduction du train de vie de ces catégories socioprofessionnelles continue à se faire attendre et l'opacité dans la gestion de la chose publique se poursuit en RDC. La VSV plaide, par ailleurs, pour « une bonne volonté politique privilégiant la répartition équitable du revenu national en vue de matérialiser l'amélioration des conditions sociales de la population ».

Page 18

Assemblée nationale

Les dernières mises en place à la Céni soulèvent des vagues

La Céni aurait, à en croire certains députés, passé outre la procédure réglementaire en opérant des nominations fantaisistes sans tenir compte de la probité morale des personnes promues. Intervenant dans une motion incidentielle au cours de la plénière du 30 janvier à l'Assemblée nationale consacrée à la feuille de route de la Céni en rapport avec le cycle électoral 2013-2016, le député José Makila a indiqué que la non-prise en compte de l'appel à candidature avait biaisé la procédure et remis en cause les actes de nomination.

S'opposant à la motion du reste rejetée, d'autres députés ont mis en exergue l'indépendance de la Céni tout en précisant que les membres de cette institution sont responsables de leurs actes et que l'Assemblée nationale n'a aucune compétence pour juger leurs décisions en lieu et place des cours et tribunaux.

Page 17



Abbe Malumalu

CHAN 2014

Les Léopards regagnent le pays après leur élimination

Ecartés en quarts de finale de la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations par les Blacks Stars du Ghana, les Léopards locaux ont regagné le pays avec un bilan de deux victoires et deux défaites. Les joueurs évoluant dans les clubs du Katanga sont arrivés à Lubumbashi mardi, et ceux de Kinshasa mercredi. Un accueil plutôt mitigé a été réservé à la sélection congolaise dont la participation à cette compétition continentale de football a été jugée passable nonobstant son élimination en quarts de finale.

Les poulains de Santos Muitubile ont été battus à ce stade de la compétition par les Black Stars du Ghana par un but à zéro. La RDC a partagé le groupe D avec la Mauritanie, le Gabon et le Burundi. Elle avait gagné son premier match contre la Mauritanie (1-0) avant de perdre sur le même score contre le Gabon.

Page 20

ÉDITORIAL

Dire, redire...

En ce début d'année 2014, alors que la classe politique congolaise bruit des rumeurs les plus diverses concernant les échéances électorales à venir, qu'il nous soit permis de dire et de redire que l'essentiel n'est pas de savoir ce qu'il sortira des débats actuels sur les institutions, mais plutôt de répondre concrètement aux aspirations du peuple congolais. En précisant que celles-ci, personnelles ou collectives, sont terre-à-terre, centrées sur la réalité de tous les jours, dominées donc par la recherche de solutions efficaces aux mille et un problèmes de la vie.

La plus grave erreur que peuvent aujourd'hui commettre les élus nationaux ou locaux, les ministres, les chefs de parti, les militants serait de croire que les citoyens se passionnent pour les débats ésotériques dans lesquels tous se plongent avec délectation. Car ce qui retient de façon évidente, dans le moment présent, l'attention des hommes et des femmes de ce pays touche très directement et presque uniquement aux questions de santé, de sécurité, de travail, d'éducation et de formation des enfants, de niveau de vie, de transport, bref à leur environnement immédiat.

Nous ne cessons, ici même, d'écrire depuis des mois que le plus grand danger auquel le Congo se trouve aujourd'hui confronté est un refus massif de ses citoyens de participer aux scrutins à venir. Constaté il y a deux ans lors des élections législatives, ce refus s'est traduit par une abstention élevée et pourrait bien s'aggraver encore lors des prochaines élections locales alors même que l'État a mené à bien le recensement administratif spécial destiné à mettre de l'ordre dans les listes électorales. Bien loin de la politique, le refus de déposer son bulletin dans l'urne traduirait une aggravation de l'inquiétude que le citoyen lambda éprouve pour les siens et de la méfiance qu'il éprouve pour ses représentants.

La seule façon de lutter contre un tel dérapage est d'expliquer, de démontrer que les futurs élus s'attacheront, à tous les niveaux, à donner des solutions concrètes aux problèmes personnels et collectifs que doivent résoudre les familles. Dans les campagnes comme dans les villes, c'est ce travail pédagogique, fondé sur la réalité vécue, qui confèrera une véritable légitimité aux représentants du peuple congolais. Il suppose une mobilisation de la classe politique tout entière qui, pour l'instant en tout cas, ne se manifeste guère sur le terrain.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Benjamin Bounkoulou reçoit la diplomate cubaine

Au cours de son entretien, le 30 janvier à Brazzaville, avec Benjamin Bounkoulou, le président de la commission Affaires étrangères et coopération, l'ambassadrice de Cuba au Congo, Alba Béatriz Soto Pimentel a souhaité que la coopération entre les commissions se renforce.

À l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre le Congo et Cuba, la diplomate cubaine a invité la commission Affaires étrangères et coopération du Parlement congolais à être représentée à cet événement. « Cette année, plusieurs activités se dérouleront dans le cadre de cet anniversaire. Il faut que l'on soit toujours en contact pour travailler ensemble dans les différentes structures, notamment le Parlement, les ministères afin de raffermir la coo-



Benjamin Bounkoulou s'entretenant avec Alba Soto Pimentel (© Adiac)

opération d'une façon concrète», a-t-elle souligné. Par ailleurs, elle a rappelé qu'en février 2013, le Parlement cubain avait été renouvelé à 70% avec une représentation féminine évaluée à 47,8%. « Je pense que c'est une chose vraiment importante, car cet indicateur montre

l'implication de la femme cubaine en politique. Au cours de cet entretien, nous avons également partagé des informations sur le processus de transformation économique et politique qui marque la vie de notre pays », a-t-elle indiqué.

Josiane Mambou Loukoula

VIE DES PARTIS

Cinq partis politiques créent l'Union pour la Nation

Le MUST, le MNL, la JUR, la CC et le RFD ont paraphé, le 30 janvier à Brazzaville, un document qui consacre la naissance d'une nouvelle plate-forme de l'opposition dénommée « Union pour la Nation », en sigle UN.

Ce groupement de cinq partis qui se réclament de l'opposition se dit être un cadre de concertation, de dialogue et d'engagement politique. Il est placé pour le moment sous l'autorité des présidents des partis signa-

taires dudit document, conformément au règlement intérieur de la plate-forme.

L'Union pour la Nation se fixe comme objectif de participer activement à la vie politique, économique et sociale de la nation congolaise en favorisant des analyses concertées sur certaines questions et de donner sa position sur les grands sujets du pays et du monde. Elle entend promouvoir le dialogue et la concertation comme

moyen de résoudre les différends politiques au Congo.

Parmi les raisons évoquées par les signataires de cette déclaration pour la création de cette nouvelle plate-forme, il y a, entre autres, la loi n°21-2006 du 21 août 2006 sur les partis politiques, la volonté d'agir ensemble pour le renforcement du processus démocratique, le maintien du climat politique national apaisé et, surtout, les conclusions des concertations politiques de 2009 à Brazzaville, 2011 à Ewo et 2013 à Dolisie, auxquelles les partis politiques signataires de la présente déclaration ont pris part.

Au nombre des signataires de cette déclaration, on note André Kamba du MUST, Joseph Hondjuila Miokono du RFD, Bonaventure Mbaya de la CC, Aurélien Brillant Miamissa de la JUR et Mboussi-Ngouari du MNL. L'Union pour la Nation se dit ouverte à toutes les formations politiques nationales partageant ses idéaux.

Jean-Jacques Koumbemba



Les membres du nouveau collectif de l'opposition (© Adiac)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les regards tournés vers la loi d'orientation

La loi d'orientation sur l'aménagement du territoire, soumise actuellement à l'appréciation des parlementaires, permettra une parfaite maîtrise de l'espace territorial et conduira à l'adoption des schémas départementaux.

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a invité ses collaborateurs, le 30 janvier, au cours de la cérémonie d'échange de vœux, à se préparer pour la vulgarisation de cette loi pendant l'année 2014, après son adoption par le Parlement.

Outre cette invite, qui s'inscrit dans le cadre des priorités pour l'année en cours, Jean-Jacques Bouya leur a rappelé que plusieurs défis les attendaient en 2014. Parmi ceux-ci, il y a la réussite de l'organisation du premier forum international sur les infrastructures en Afrique, Build Africa, qui se déroulera les 6 et 7 février 2014 à Brazzaville.

Il faut également ajouter à ces priorités le challenge de la municipalisation accélérée dans le département de la Lekoumou, où la construction de plusieurs infrastructures a commencé.

Les objectifs de 2014

Le ministre a donné à ses collabora-



Le ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire (© Adiac)

teurs des objectifs précis, chiffrés pour certains, à atteindre absolument : avancer systématiquement avec les travaux de construction de la route lourde Pointe-Noire — Brazzaville dans son tronçon Dolisie-Brazzaville ; construire un peu de plus de 350 km de routes bitumées supplémentaires,

contre 250 km réalisés en 2013, avec à la clé, l'inauguration de la route Makoua-Etoundji ; achever les routes Okoyo-frontière du Gabon, Makoua-Mambili-Ouessou ; achever un peu plus de 50 édifices publics sur les 150 en travaux ; poursuivre le déploiement de la fibre optique dans les chefs-lieux

des départements ; avancer considérablement dans les travaux du complexe olympique de Kintélé dont les travaux seront lancés par le président de la République le 4 février, sans oublier l'université Denis-Sassou-N'Gouesso de Kintélé ; poursuivre les travaux de réhabilitation et d'exten-

sion de l'ancienne usine d'eau de Djiri ainsi que la réhabilitation et l'extension du réseau de distribution d'eau après la mise en service de la nouvelle usine ; poursuivre les travaux du barrage de Liouesso et des lignes associées ; lancer les travaux de la ligne Ewo-Boundji, Moukoulou-Mayeyé-Sibiti, ainsi que la densification du réseau d'électricité des principales villes du Congo, avec environ 80 postes ; et enfin, poursuivre le renforcement des capacités du Chemin de fer Congo-océan.

Outre ces grands projets, le ministre a également annoncé l'inauguration sous peu du deuxième module de l'aéroport de Maya-Maya à Brazzaville ; la restructuration des quartiers précaires de Brazzaville et de Pointe-Noire en pavoisant les abords des rivières qui les traversent, ainsi que la construction du port minéralier de Pointe-Noire.

Par ailleurs, le ministre Jean-Jacques Bouya a exhorté ses collaborateurs à réaliser de meilleures performances dans la durée, notamment concernant la passation des marchés publics ; le suivi des projets ; la recherche des financements innovants ; la conduite des projets et la prospection des opportunités dans le cadre des partenariats stratégiques.

Roger Ngombé

TÉLÉPHONIE MOBILE

Airtel et Mtn Congo mises en garde pour la mauvaise qualité du réseau

L'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE) procédera dès la fin du premier trimestre 2014 à la suspension, voire au retrait de la licence des opérateurs Airtel et MTN si la qualité du réseau n'est pas rétablie dans les meilleurs délais.

Le directeur général de l'ARPCE, Yves Castanou, a annoncé cette décision à l'issue de la réunion qu'il a eue avec les directeurs généraux des réseaux téléphoniques opérant au Congo : MTN, Warid, Airtel et Azur.

«L'année 2013 a été marquée par plusieurs défaillances dans la téléphonie mobile. Il n'y a pas un endroit où les gens ne se sont pas plaints de la mauvaise qualité des services. Les raisons évoquées ont toujours été l'exécution de travaux en vue de l'introduction de la 3G. Cette fois, nous avons décidé de procéder à des sanctions», a déclaré Yves Castanou. Par ailleurs, pour arrêter la prolifération des fraudes téléphoniques constatées depuis quelque temps, l'ARPCE a recommandé la poursuite de l'opération d'identification des abonnés. En effet, les cartes SIM non identifiées par les opérateurs (Airtel, 31,58% ; MTN, 37,93% ; Warid 83,78% ; Azur, 77,27%) seraient la principale cause de ce phénomène.

Soulignons que pour combattre les réseaux frauduleux, l'ARPCE a acquis depuis l'année dernière un outil à même de localiser les sites des malfaiteurs. «En collaboration avec la gendarmerie, nous avons pu démanteler beaucoup de réseaux mafieux», a indiqué Yves Castanou.

En outre, une étude de marché a été également annoncée lors de cette rencontre. Elle aura pour but d'évaluer le besoin de portabilité, un service qui offrira aux abonnés la possibilité de changer d'opérateur tout en conservant leur numéro.

S'agissant du roaming, les opérateurs sont tenus d'informer leurs clients sur les coûts des appels lancés et reçus.

Notons que cette réunion annuelle avec les opérateurs de téléphonie mobile entre dans le cadre de la mission de l'ARPCE.

Lopelle Mboussa Gassia

EXPLOITATION MINIÈRE

Exxaro lance sa production de fer au Congo

La société minière Exxaro-DMC est autorisée à exploiter le minerai de fer du gisement de Mayoko dans le département du Niari. À cet effet, trois documents ont été signés avec le gouvernement congolais.

Le premier protocole d'accord, paraphé entre le président-directeur général d'Exxaro Congo, Ernest Venter, et le directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, Jean-Marie Anyellé fixe les modalités d'utilisation des installations portuaires.

L'accord avec le ministre d'État, Florent Ntsiba (en remplacement de son homologue Rodolphe Adada) a porté sur l'acheminement des minerais de fer au port minéralier en construction à Pointe-Noire.

Le dernier concerne la convention d'exploitation minière. Le ministre d'État, ministre des Finances, Gilbert Ondongo, et le ministre Pierre Oba ont apposé leurs signatures au bas du document.

«Pour l'étape expérimentale on débutera avec 200.000 tonnes d'ici à la fin de l'année et on passera à 2 millions l'année suivante. Lorsque toutes les structures seront prêtes, leur perspective est de produire 30

millions de tonnes par an», a indiqué Pierre Oba.

Selon les membres du gouvernement, le Congo vient de franchir un pas dans l'industrie minière. «Dans le monde entier il y a des difficultés qui ont eu pour conséquence le ralentissement des projets. Exxaro est l'une de nos sociétés qui a plié mais n'a pas rompu. Donc ce retard n'est ni

pris cette étape d'exploitation. Pour Ernest Venter, «C'est une grande étape» qui ouvre le Congo à l'industrie minière. Exxaro a dit mettre en place une mine de classe mondiale. L'engagement a également été pris de respecter le calendrier et de produire le minerai de fer avant la fin de cette année. Les conditions fiscalo-douanières pour favoriser l'exploitation



La signature des documents d'exploitation.

du fait du gouvernement, ni du fait d'Exxaro mais c'est juste la conjoncture mondiale au plan des finances, qui nous a imposés un petit retard. Félicitons-nous qu'aujourd'hui que l'on parle d'exploitation et de production», a précisé le ministre des Mines qui s'est expliqué sur le retard qu'a

ont été définies. «Ils ont signé, ce qui veut dire qu'ils peuvent le faire. Nous ne sommes pas inquiets, c'est difficile, mais toutes les dispositions sont prises pour que le travail commence», a conclu le président-directeur général d'Exxaro Congo.

Nancy France Loutoumba

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière de la place recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous :

Titre du poste : Chargé d'Administration de Crédit

Lieu d'affectation : A déterminer

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de Département des Risques

Objet du poste : Sous la supervision du Chef de Département des Risques, le titulaire de ce poste aura:

•Pour missions principales :

- de gérer le Reporting auprès de la COBAC et du Siège,
- de s'assurer de l'obtention des approbations d'octroi de crédits au niveau requis,
- de mettre en place les autorisations sur les facilités approuvées et les garanties reçues,
- de contrôler les crédits et les formalités juridiques d'administration du crédit,
- de valider les dépassements en compte courant autorisés par le Comité de crédit,
- de produire, revoir, publier et suivre les dépassements temporaires (TOD) et impayés de crédit,
- de suivre les utilisations des lignes de crédit,
- d'Elaborer et de suivre les différents échéanciers,
- de conserver et de suivre les garanties,
- de veiller à la revue périodique des garanties conjointement avec

le gestionnaire de compte ou le service juridique,

•Entre autres tâches :

- Elaborer et transmettre dans les délais, les différents rapports au niveau interne, aux auditeurs externes et aux diverses administrations,
- Procéder aux actions correctives des audits,
- Assurer toutes autres tâches qui lui seront confiées...

Profil du candidat

- Homme ou Femme, 30 ans au plus
- Niveau d'étude : Bac+3 ou 4 en Comptabilité, Finance, Audit, Contrôle de Gestion, Bac+4 en Droit des Affaires,
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans les domaines du Crédit, Comptabilité, Finance,
- Bonne connaissance de l'outil informatique et du Pack Office,
- Connaissance indispensable de l'anglais,
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome,
- Sens pointu du détail et de la précision, esprit d'analyse critique et de synthèse, et d'organisation...

Date limite de transmission de candidatures (CV et demande manuscrite) : 24 janvier 2014.

Adresses: ONEMO (Brazzaville et Pointe-Noire),

Boites postales : 1219 (Pointe-noire) / 2485 (Brazzaville)

AVIS DE RECRUTEMENT

Une importante institution financière de la place recherche pour ses besoins, les candidats répondant aux critères ci-dessous :

Titre du poste : Assistant au Contrôle Interne

Lieu d'affectation : A déterminer

Nature du Contrat : Contrat de travail à Durée Indéterminée

Superviseur : Chef de Département du Contrôle Interne

Objet du poste : Sous la supervision du Chef de Département du Contrôle Interne, le titulaire de ce poste aura:

- Pour mission principale d'assurer la mise en œuvre du processus du contrôle interne, au sein de l'Institution, conformément aux politique, directive, stratégie et procédure qui y sont en vigueur.

Profil du candidat

- Homme ou Femme, 30 ans au plus
- Niveau d'étude : Bac+3 ou 4 en Comptabilité, Finance,

Audit, Contrôle de Gestion,

- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans une Institution financière,
- Maîtrise des techniques d'Audit, de la Comptabilité, des opérations de la trésorerie et autres opérations bancaires,
- Bonne connaissance de l'environnement bancaire et des risques associés,
- Bonne connaissance de l'outil informatique et du Pack Office,
- Maîtrise de l'anglais,
- Haut niveau de motivation,
- Bonnes aptitudes relationnelles et bon communicateur,
- Capacité à travailler sous pression et de façon autonome,
- Attentif aux détails

Date limite de transmission de candidatures (CV et demande manuscrite) : 07 février 2014.

Adresses: ONEMO (Brazzaville et Pointe-Noire),

Boite postale : 1219

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ *«Il serait en effet dangereux de produire des individus qualifiés qui ne comprennent pas les valeurs démocratiques.»*

Fanie du Toit, directeur exécutif de l'Institut pour la Justice et la Réconciliation d'Afrique du Sud, lauréat du Prix UNESCO d'éducation pour la paix 2008, entretien avec Unescopresse, le 29 janvier 2009

□ *«Les Nations unies ne sont pas le réservoir de la vérité»*

Louise Mishikiwabo, ministre rwandaise des Affaires étrangères, RFI, le 30 janvier 2014

□ *«La vraie différence, c'est que dans les pays en développement, les jeunes sont très sensibilisés aux problèmes mondiaux. Forcément : ils y sont directement confrontés, ils butent dessus dès qu'ils sortent de chez eux pour aller à l'école. Alors que dans les pays développés, ils sont généralement moins avertis de ce qui se passe ailleurs dans le monde. Ils sont plutôt obnubilés par leurs petites histoires personnelles.»*

Monique Coleman, 34 ans, actrice et chanteuse américaine, entretien avec Unescopress.

□ *«Ce n'est pas un obstacle d'avoir des religions différentes, c'est plutôt une richesse.»*

Youssou Ndour, artiste sénégalais, Jeune Afrique, le 26 janvier 2014

□ *«Un des obstacles à la démocratisation, à la protection des droits de l'Homme, c'est la grande misère des pays du Tiers-Monde. Quelqu'un qui ne sait ni lire, ni écrire ne s'intéresse pas à la liberté de la presse. Quelqu'un qui n'a jamais quitté son village n'a que faire d'un passeport pour pouvoir voyager.»*

Boutros Boutros-Ghali, vice-président du Forum permanent de dialogue arabo-africain, ancien Secrétaire général de l'ONU, mars 2009 à Paris, entretien avec SHS regards (Unesco)

DÉFENSE

Nestor Mbondza, nouveau commandant de la zone militaire n°4

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi, a présidé, le 24 janvier au boulevard Marien-Ngouabi (Owando), la cérémonie de prise de commandement du nouveau commandant de la zone militaire de défense n°4, le colonel Nestor Mbondza, en remplacement du colonel Léonce Nkabi

Appréciant le geste de l'échelon supérieur, Nestor Mbondza a remercié le président de la République et le commandement des FAC d'avoir pensé à lui. *«Je vais me donner corps et âme et accomplir les missions qui me sont dévolues, notamment garantir la paix et la sécurité des biens et des personnes et renforcer la sécurité dans les frontières»*, déclarait-t-il lors de la cérémonie de prise de commandement qui s'était clôturée par un défilé militaire.

Guillaume Ondzé

SANTÉ PUBLIQUE

4,6 millions d'euros pour la formation de 1 450 agents

Financées depuis 2012 par l'Union européenne à hauteur de 4,6 millions d'euros, les activités de ce projet dont la mise en œuvre a été confiée à l'Agence française de développement (AFD), ont été officiellement lancées le 30 janvier à Brazzaville.

en équipement informatique. À terme, le Paramed permettra aussi de renforcer l'organisation institutionnelle de la formation des personnels de santé.

Des chiffres qui renseignent
La mise en œuvre du Paramed

doit sans plus tarder démarrer. *«Nous sommes désormais pressés par le temps»*, a souligné Patrick Dal Bello.

«Ce projet est donc un maillon solide de la chaîne de formation, à l'instar du séjour d'étude à Cuba de cinq cents jeunes élèves



La photo de famille de la réunion de lancement du Paramed à Brazzaville (© adiac).

Le Projet d'appui à la formation continue du personnel paramédical (Paramed) vise à améliorer la qualité des soins dispensés par les personnels paramédicaux dans les hôpitaux et centres de santé intégrés du Congo. En clair, une assistance technique en appui à la formation continue de ces personnels sera assurée et formera 1 450 personnes, dont 900 infirmiers, 300 sages-femmes et 250 techniciens de laboratoire dans les sites sanitaires retenus, soit 15% du personnel actuellement en service dans les structures sanitaires. Cela permettra la prise en charge efficace des patients et l'amélioration de la santé de la population.

L'impact direct de ce projet ne se matérialisera pas seulement par des personnels de santé formés et l'amélioration de l'état de santé de la population congolaise, mais aussi par le fait que le Congo disposera de centres de santé dotés

de nombreux problèmes de santé qui se posent dans le pays. En effet, malgré un réseau d'environ 850 établissements sanitaires et près de 11 000 personnels soignants, dont 80% exercent dans le secteur public, les indicateurs sanitaires du Congo demeurent toujours faibles. Les taux élevés de morbidité (39%), de mortalité infantile (81‰), infanto-juvénile (108‰) et maternelle (781/100 000) attestent de la vulnérabilité d'une grande partie de la population. Ce tableau reflète une mauvaise qualité des soins liée à la compétence insuffisante des personnels chargés de les dispenser à la population.

Dans leurs mots de circonstance, le directeur de l'AFD, Patrick Dal Bello, et le chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Marcel Van Opstal, ont rappelé que le projet dont ils ont la responsabilité de la mise en œuvre

«médecins» congolais, a pour sa part déclaré Florent Balandamio, conseiller à la protection de la population du directeur général de l'Administration des ressources humaines par intérim, qui représentait le ministre de la Santé et de la Population. Il a saisi cette occasion pour appeler tous les services et directions impliqués à s'approprier ce projet, qui, selon lui, est *«un pilier important d'une série d'actions devant concourir à la qualité, l'efficacité et l'efficience du secteur et à la bonne santé de la population.»*

«Tous les atouts actuels du projet de formation continue des personnels paramédicaux nous amènent à la certitude que la maîtrise d'ouvrage sera assurée avec succès par la direction générale de l'Administration et des Ressources humaines, qui bénéficie de toute notre attention», a conclu le conseiller à la protection de la population.

Nestor N'Gampoula

MUSIQUE

Joe Washington Ébina appelle au boycott du concert de Koffi Olomidé

Le président de la Fondation Ebina, qui tient mordicus à l'échec de ce spectacle, prévu ce 31 janvier à Brazzaville, estime que le montant de 150.000 FCFA est exagéré. Il parle d'insulte aux Congolais qui croupissent dans la précarité.

Joe Washington Ébina a lancé cet appel au boycott au cours du point de presse qu'il a animé le 30 janvier à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. *«Nous n'en voulons pas à l'artiste musicien, plutôt à ceux qui l'ont invité à se produire à Brazzaville, nous nous*

insurgeons plutôt au caractère immoral et asocial de ce concert», a indiqué Joe Washington Ebina.

Dans sa communication, le président de la fondation Ebina, qui se dit consterné, chagriné et scandalisé par l'initiative. Pour lui, organiser un simple concert musical au prix de 150.000 FCFA à Brazzaville, est selon ses termes *«indécent et inadmissible.»*

Agir ainsi est une manière de se moquer des Congolais pris en otage au quotidien par une misère sans précédent. Celle-ci se traduit par l'accès dif-

ficile aux soins primaires, à l'éducation de base ainsi qu'à tous les autres services sociaux de base. *«Pour moi, organiser un concert à 150.000 FCFA, c'est porter injure aux travailleurs congolais très mal payés, aux chômeurs et à tous ceux qui vivent au quotidien dans la précarité»*, a-t-il insisté.

Le président de l'ONG humanitaire a souhaité en lieu et place de concert que des actions humanitaires soient organisées en faveur des indigents.

Firmin Oyé



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/EDU/SSA/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville :
Un(e) Ingénieur(e) National(e), Adjoint(e) au chef de Projet de Construction

Sous la supervision de l'Administrateur du Programme Education, l'Ingénieur(e) National(e) donnera son appui dans la gestion globale de l'opération tant dans les aspects liés au suivi administratif et financier que techniques de monitoring des travaux de construction de salles de classe. Il contribuera à garantir que l'UNICEF remplit ses obligations pour tout ce qui concerne le design des salles de classe, la mise en œuvre et le suivi des travaux de construction et de réhabilitation.

L'Ingénieur(e) National(e) sera directement responsable des activités suivantes :

► Suivi des chantiers:

- Garantir que les termes et conditions convenus entre l'UNICEF et les bureaux d'études d'une part et entre l'UNICEF et les entrepreneurs d'autre part, sont respectés ;
- Développer et mettre en place le processus de monitoring et supervision du projet, dans le but de garantir la qualité du travail dans les meilleures conditions de coût / qualité et le respect du planning d'exécution ;
- Guider et conseiller les partenaires de mise en œuvre sur la stratégie de mise en œuvre, la mise en place des processus de travail, le design architectural et structurel, le choix des matériaux de construction, la supervision des travaux et procédures de contrôle de qualité. Il contribuera ainsi au respect des exigences du MEPSA et de l'UNICEF.
- Assurer le contrôle et le suivi technique de l'exécution des travaux conformément aux cahiers de charge. Si besoin est, assister les bureaux d'études dans l'identification des mesures correctrices et recommander des ajustements appropriés dans l'exécution des travaux en concertation avec les Bureaux d'études.
- Contribuer à la revue des attachements contradictoires aux demandes de paiement formulées par les prestataires. Cet attachement devra être visé à la fois par le consultant, l'entrepreneur et le Directeur de l'école ou le responsable du centre d'éveil selon le cas.
- Faire des recommandations sur toutes les questions liées à la gestion et à l'exécution des contrats (design et adaptations techniques et analyse des réponses, qualité, paiements).

► Réception des ouvrages :

- Evaluer et analyser les rapports techniques et financiers pour garantir la conformité des dépenses aux allocations et rendre compte des résultats de ces revues au superviseur et/ou au chef de la section.
- Organiser les séances de réceptions techniques et provisoires des ouvrages en collaboration avec l'Equipe programme de l'UNICEF ;

Préparer, en conformité avec les clauses contractuelles des marchés de travaux, les rapports de réception des travaux et les certificats d'achèvement. (Pour plus de renseignements, les termes de référence complets du poste sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).

Durée de la consultation

Onze (11) mois à compter de la date de signature du contrat.

Profil du consultant

- Etre détenteur d'un diplôme d'Ingénieur en génie civil ou d'Architecte,
- Avoir au moins 15 années d'expérience professionnelle dans le domaine du dessin et de la supervision des projets de construction,
- Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des projets de construction,
- Avoir une bonne expérience en matière de gestion des contrats de construction,
- Avoir de fortes capacités relationnelles,
- Avoir la capacité à animer et à superviser des équipes techniques dans tous les domaines de la construction,
- Avoir la maîtrise du Français et une bonne connaissance des langues locales. La connaissance de l'anglais (écrit et oral) serait un atout.

Conditions de service

- Niveau des honoraires : NO-C, selon la grille des Nations Unies
 - Le consultant travaillera à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Il disposera de ses propres moyens informatiques et de communication pour accomplir ses tâches. Néanmoins, un espace sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF, durant la consultation.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 14 février 2014 à 17 heures
Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



Avis de vacance de poste TA/CBRA/CRD/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Communication Pour le Développement

Sous la supervision de la Représentante Adjointe, le/la spécialiste en Communication pour le Développement sera chargé de la conception, la formulation, la gestion, l'exécution, le suivi et l'évaluation du changement de comportement et de la stratégie de mobilisation sociale et de communication externe afin de promouvoir les droits et valeurs sensibles du genre, cerner les problèmes des enfants dans le domaine public, renforcer la volonté politique en faveur de la mission et des objectifs de l'UNICEF, de renforcer la crédibilité de l'organisation et l'efficacité du programme de pays dans son ensemble.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Master en sciences sociales et/ou en sciences et techniques de la communication (sociologie, anthropologie, psychologie, communication, journalisme, relations publiques, ...) avec un accent sur la planification de la communication stratégique pour le développement du comportement, la mobilisation sociale, la communication participative et la recherche.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine du développement, de la planification des stratégies de communication et de la gestion des programmes de développement social, de préférence dans les pays en développement, avec une expérience pratique dans l'adaptation et l'application des processus de planification de la communication à des programmes spécifiques.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Contrat TEMPORAIRE de six (6) mois renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 12 février 2014 à 17 heures
Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.



Avis de vacance de poste TA/CBRA/OPS/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance recherche,
Un Chauffeur pour le Bureau de Brazzaville.

Sous la supervision du chargé de l'Administration et des Ressources Humaines, le chauffeur aura pour responsabilité de :

- Conduire les véhicules du Bureau pour le transport des personnes et matériels autorisés,
- Accueillir le personnel et les visiteurs officiels à l'aéroport Maya-Maya et à l'embarcadere du port, faciliter les formalités d'immigration, d'émigration et de douane si nécessaires,
- Assurer la livraison des équipements, matériaux et fournitures aux différents sites de projets,
- Collecter et distribuer le courrier ou tout autre document si besoin est,
- Entretien quotidiennement le véhicule dont il a la charge.

Durée du contrat

Cinq (5) mois maximum.

Qualifications minimums requises

Fin d'études primaires, permis de conduire valable.

Expérience

- Avoir au moins 2 ans d'expérience en tant que chauffeur (en ville et sur le terrain),
- Une expérience dans les ONGs et dans le Système des Nations Unies serait un atout.
- Avoir la maîtrise des langues locales du pays

Dépôt de Candidatures au plus tard le 12 février 2014 à 17h00

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

Mot de l'économie

Le budget

Le budget de l'État 2014 pour la République du Congo s'élève à plus de 4000 milliards FCFA. Après son adoption par le Parlement, fin décembre 2013, reste aux administrations publiques d'entamer son exécution. Ce budget, arrêté en recettes et en dépenses, est destiné au fonctionnement et à l'investissement. Pourtant, nombre de citoyens ne maîtrisent pas les contours d'un budget.

Définitions

Au sens simple du terme, le budget est un acte qui prévoit les recettes et les dépenses pour une année civile. Acte politique au départ, il est le reflet financier de la politique gouvernementale, départementale, régionale ou encore communale. Le budget est aussi un acte juridique puisqu'il prend la forme d'un acte administratif en ce qui concerne les collectivités locales et les établissements publics. Il est considéré comme loi en ce qui concerne l'État. D'où son appellation de «loi de finance».

Le budget est un instrument qui permet de manipuler un certain nombre de variables macro économiques, tels que les impôts, les dépenses, les investissements, etc. Ceci dans le but d'atteindre un objectif. C'est ainsi lorsque l'on parle de budget par objectif.

Le budget a deux volets. Conjoncturel avec un objectif à court terme pour faire face à un certain nombre de déséquilibres qui se présentent). Il est structurel lorsque l'objectif est à long terme.

Pourquoi un budget?

Le budget est un élément de politique économique. Il est présenté sous forme de canevas. Acte de bonne gouvernance, le budget repose sur une note qui présente la conjoncture mondiale ou nationale. On parle de note de conjoncture.

Composition du budget

Généralement, le budget a trois parties : recettes, dépenses et solde. Ainsi le budget obéit au schéma suivant : élaboration, exécution et contrôle.

Traditionnellement, le budget de fonctionnement doit dépasser celui de l'investissement. Or, aujourd'hui, le Congo éprouve un besoin énorme de l'investissement si bien que ce volet a pris le pas sur l'autre.

De façon technique, lorsqu'un budget est voté, il nécessite la recherche des financements. Ceci se fait soit par seigneurage monétaire, soit par augmentation de la pression fiscale, soit encore par recours à l'emprunt même si chacune de ces options présente un inconvénient.

Le budget est élaboré par le gouvernement à travers le ministère des Finances au terme des conférences budgétaires organisées avec les autres ministères. Ces derniers sont considérés comme des administrateurs de crédit. En effet, ils ne disposent pas d'un budget mais de lignes budgétaires.

Comment s'exécute le budget ?

L'exécution d'un budget fait intervenir deux principaux acteurs : le ministre en charge du budget et le comptable principal de l'État qui n'est autre que le directeur général du Trésor public. Mais le ministre reste l'ordonnateur pour la perception des recettes et l'exécution des dépenses.

Par le jeu de la délégation des pouvoirs, le ministre en charge du Budget délègue à deux types de collaborateurs suivant les cas. S'agissant des recettes, cette délégation de pouvoirs incombe aux directeurs généraux des Impôts et des Douanes. Pour les dépenses, le ministre s'en remet au directeur général du budget. Il sied de préciser que le comptable principal n'a pas de délégués.

Comment se déroule le contrôle budgétaire ?

Le contrôle du budget se fait en trois temps : avant, concomitamment et après. Dans tous ces cas, le contrôle est soit administratif, soit parlementaire.

À priori, le contrôle se fait avant l'exécution du budget par le Parlement. La session budgétaire est consacrée au contrôle de la loi budgétaire en vue de son adoption.

Concomitamment : lorsqu'il se fait pendant l'exécution du budget. Il est à la fois administratif et parlementaire. S'agissant du premier cas, l'État a mis en place des administrations pour contrôler l'exécution du budget. Il s'agit de la direction générale du contrôle budgétaire, de l'Inspection générale des finances et du Contrôle général d'État.

A posteriori : le contrôle intervient après l'exécution du budget. Il est parlementaire.

Informations réunies par Nancy France Loutoumba

CONGO-UE

Du mobilier de bureau et des équipements informatiques pour les points focaux pharmaciens

La Délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo a remis le 28 janvier à la Congolaise de médicaments essentiels et génériques (Comeg), par l'entremise de la direction des études et de la planification du ministère de la Santé et de la Population, quatorze ordinateurs et du mobilier de bureau.

Financé par l'UE dans le cadre du Projet d'appui au secteur pharmaceutique et à la Congolaise de médicaments essentiels et génériques (Pharma-Comeg), ce don a été offert par l'attachée de coopération pour le secteur de la santé à la Délégation de l'UE au Congo, Flora Bertizzolo. Il est destiné aux points focaux pharmaciens que le ministère envisage de mettre en place au sein des différentes directions départementales. «L'UE a décidé d'accompagner cette démarche qui vise à dynamiser et rationaliser les activités pharmaceutiques dans les départements. Il est attendu des points focaux qu'ils contribuent à l'amélioration du système public de santé, notamment à travers la quantification des besoins en médicaments et par l'application et le suivi des dispositions pharmaceutiques en vigueur», a expliqué Flora Bertizzolo. Lancé en février 2013, le projet Pharma-Comeg sera mis en œuvre sur une période de 3 ans. Il vise à contribuer à l'amélioration et au renforcement du secteur pharmaceutique sur toute l'étendue du territoire congolais. Ce projet a également pour vocation de répondre à l'objectif de la politique pharmaceu-



Flora Bertizzolo remet un échantillon de matériel à Marcellin Lebela avant de le transmettre au responsable des points focaux. crédit photo Adiac

tique nationale consistant à faciliter l'accessibilité financière et géographique des populations à des produits pharmaceutiques de qualité et vendus à un prix abordable. «Au niveau de l'État, le Pharma-Comeg va apporter un appui technique et financier au ministère de la Santé et de la Population, notamment à travers la direction de la pharmacie et du médicament. L'objectif étant la mise en place d'une législation et d'une réglementation qui permettront le contrôle de la qualité des médicaments et de l'exercice adéquat de la pharmacie, ainsi que la promotion du médicament essentiel et générique», a ajouté l'attachée de coopération. Ce projet, cofinancé par le gouvernement congolais et l'UE, appuiera ensuite la Comeg afin de renforcer ses capacités et d'en faire le premier maillon d'une chaîne pharmaceutique sûre et garante de la santé publique. Flora Bertizzolo espère que les points focaux pharmaciens

feront bon usage du matériel reçu et compte sur eux pour mener à bien leurs missions d'assurer la bonne mise en œuvre de la politique pharmaceutique nationale. Réceptionnant le matériel, le directeur des études et de la planification, Marcellin Lebela, s'est félicité du fait que ce don contribue à la grande dynamique de restructuration du système de santé congolais engagée par le président de la République. «Aux multiples contributions de cette institution au développement du Congo, nous avons aujourd'hui reçu d'elle encore une fois, quatorze ordinateurs ainsi que du mobilier de bureau, qui vont servir au renforcement des capacités des structures pharmaceutiques départementales. C'est peut-être une chance pour nous. Je puis vous rassurer que les cadres et autres utilisateurs de ce matériel en feront bon usage», a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

RÉVOLUTION CUBAINE

Le 55^e anniversaire célébré à Brazzaville

L'événement placé sous l'égide de l'ambassadrice de Cuba au Congo, Alba Soto Pimentel, a réuni plusieurs invités le 29 janvier dans le jardin de l'ambassade où est érigé un buste du héros national José Martí. À Cuba, il est considéré comme le plus grand martyr et l'apôtre de la lutte pour l'indépendance du pays.

«Ses idées ont germé comme les graines dans plusieurs générations de Cubains. Son dévouement, son sens du devoir et son austérité ont inspiré des hommes tels que Che Guevara et Fidel Castro, leaders incontestés du peuple cubain. Mais il est aussi vivant à travers les hommes et les femmes sincères du peuple cubain qui lutte chaque jour pour maintenir les conquêtes obtenues tout au long des années de combat», a déclaré la diplomate cubaine dans son discours.

La vie et l'œuvre de José Martí sont à l'image de l'histoire du peuple cubain libéré, elle est riche et universelle. Comme des milliers de Cubains à l'époque des guerres d'indépendance, il a sacrifié sa vie et a versé son sang pour libérer Cuba du joug colonial. Né en 1853 de parents espagnols, José Julián Martí y Pérez se distingue par sa révolte et son implication politique pour dénoncer les inégalités sociales, l'esclavage des propriétaires terriens et les monopoles économiques espagnols. La disparition complète des peuples indigènes cubains par les Espagnols le pousse avec détermination dans son engagement et son dévouement pour l'émancipation et la libération du peuple. C'est le jeune Jesus Alejandro Coballero Soto, le fils de la diplomate, qui a déposé une gerbe de fleurs et

observé un moment de recueillement aux pieds du monument pour saluer la mémoire de ce grand homme. Peu avant, le jeune garçon avait présenté le deuxième recueil de José Martí, intitulé Versos sencillos, publié en 1891. Ce buste rappelle au peuple cubain le souvenir de son engagement dans la guerre de l'indépendance et une nouvelle reconnaissance pour celui qui s'était engagé résolument dans la lutte en faveur de l'autodétermination des peuples.

Évoquant son pays, Alba Soto Pimentel a salué les efforts déployés par les autorités depuis 2011 en vue d'accomplir les Objectifs du millénaire pour le développement, surtout en ce qui concerne la réduction de la mortalité infantile.

«Le rapport de suivi de l'éducation pour tous de l'Unesco publié en 2011 reconnaît que Cuba présente un développement éducatif élevé, et la situe en quatorzième position dans le monde pour ce qui est de l'indice de développement de l'éducation pour tous», a-t-elle rappelé par ailleurs.

L'Association congolaise d'amitié entre les peuples, la Force montante congolaise et l'Association des groupes d'amitié Congo-Cuba ont pris part à cette cérémonie.

Yvette Reine Nzaba



La photo de famille devant le buste de José Martí (© DR)

UNION AFRICAINE

Le vingt-deuxième sommet des chefs d'État s'ouvre sur le désir d'accomplir le rêve panafricaniste des pères fondateurs

Une confédération des États africains est-elle réalisable ? Oui, si l'on en croit le Dr Nkosazana Dlamini Zuma. Oui, mais au cours des cinquante prochaines années, s'est défendue la présidente de la Commission de l'Union africaine lors de son discours d'usage à l'ouverture, ce 30 janvier à Addis-Abeba, du vingt-deuxième sommet des chefs d'État de l'organisation.

Un tel rêve est possible, a-t-elle insisté, si l'Afrique met en œuvre l'Agenda 2063 qu'elle concocte depuis la célébration du jubilé d'or de l'OUA/UA l'année dernière.

Alors que d'entrée de jeu, le sommet rendait un hommage appuyé à Nelson Mandela en baptisant la grande salle des conférences du siège de l'UA à son nom, Nkosazana Zuma s'est en même temps tournée vers un autre héros de la cause africaine en la personne du premier président du Ghana, Nkrumah.

Comme si elle voulait communiquer avec les pères fondateurs de l'organisation continentale, et notamment avec l'esprit de Nkrumah, Nkosazana s'est autorisée à lui adresser un long courriel, l'imaginant présent au rendez-vous de 2063, lorsque l'Afrique aurait franchi les nombreuses étapes de sa vraie émancipation. Parmi celles-ci, la concrétisation du vœu de la Confédération des États africains (CEA) en 2051. Sur le chemin de cette conquête, d'après la restitution faite à Nkrumah en 2063, l'Afrique aurait mis à profit le dynamisme de sa jeunesse et l'immensité de ses richesses pour at-

teindre des performances économiques jamais égalées. Nkosazana écrit à Nkrumah: «*Cher ami Nkrumah, l'Afrique est devenue la troisième puissance économique mondiale avec un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Elle s'est passée du concours des interprètes dans les instances internationales puisqu'elle s'est dotée de sa propre langue, elle est fière d'entretenir de bons rap-*

ports avec les États des Caraïbes», a ainsi rêvé Nkosazana Zuma au long de sa prestation saluée par des applaudissements. Il faut effectivement rêver, a-t-elle concédé. Ce rêve pour les cinquante ans à venir a beau être partagé, la réalité du terrain en ce mois de janvier 2014 demeure prégnante. Elle est celle des conflits fratricides au sein des États, comme l'ont souligné les différents orateurs ayant pris la

Plaidoyer pour la Misca

«*Il faut assurer la logistique nécessaire à la Mission internationale de soutien à la Centra-*

gner les populations civiles des effets dévastateurs de la guerre civile en cours dans ce pays.

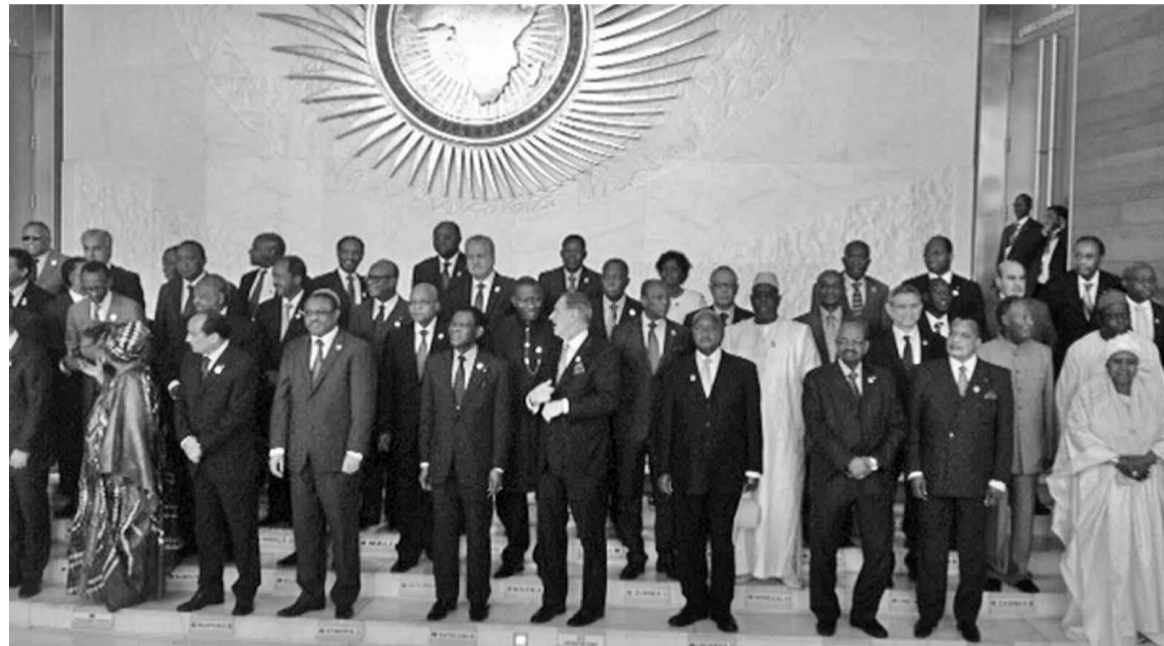
C'est dans le même esprit que le Premier ministre éthiopien, président sortant de l'UA, a axé son allocution. Haïlemariam Desalegn a dressé un bilan positif de son action à la tête de l'UA, s'attachant particulièrement à noter les avancées enregistrées par des missions spéciales commises par l'organisa-

tion, a de son côté exprimé, avec un accent châtié dans la langue de Molière, son émotion et celle de tous les Malgaches de revenir à la maison en parlant de la levée de la suspension qui frappait son pays depuis 2009. Il s'est engagé à œuvrer pour la consolidation du processus démocratique dans la Grande Île.

L'autre voix entendue à l'ouverture du sommet de l'UA a été celle du Premier ministre de Haïti, représentant le président Michel Martelly. Dans un discours à voix intelligible, Laurent Lamothe a surtout revendiqué l'africanité du peuple haïtien, déclarant: «*Nous sommes africains de cœur et de mœurs.*» Il précédait le nouveau président en exercice de l'institution, le chef de l'État mauritanien, Mohamed Abdelaziz, qui aura la charge de conduire les destinées de l'UA jusqu'au mois de janvier prochain.

Un constat général qui n'a rien d'une conclusion : les sommets de l'Union africaine comme ceux des Nations unies sont des tribunes éminemment politiques. Les cérémonies d'ouverture de ces différentes assises tranchent bien souvent avec le travail d'arrache-pied qui occupe les experts durant leur préparation. Ici sans doute, les conclusions découlant du thème du sommet, Agriculture et insécurité alimentaire, seront adoptées. Il restera le train de leur mise en œuvre souvent contrariée par des préoccupations d'ordre sécuritaire et de gouvernance au sein des États.

Gankama N'Siah



La photo de famille des chefs d'État et de gouvernement

teindre des performances économiques jamais égalées. Nkosazana écrit à Nkrumah: «*Cher ami Nkrumah, l'Afrique est devenue la troisième puissance économique mondiale avec un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Elle s'est passée du concours des interprètes dans les instances internationales puisqu'elle s'est dotée de sa propre langue, elle est fière d'entretenir de bons rap-*

ports avec les États des Caraïbes», a-t-il déclaré, apportant de ce point de vue l'appui de l'ONU aux délibérations du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, qui lors de sa réunion du 29 janvier et s'alignant sur le point de vue de la Cécac sollicitait une plus grande attention de la communauté internationale à l'égard de la mission africaine en Centrafrique. Il a mis les dirigeants sud-soudanais devant leurs responsabilités d'épar-

tion dans certaines zones de conflits sur le continent.

Les voix de Madagascar et de Haïti

Il s'est ainsi félicité de l'aboutissement du processus électoral à Madagascar. Fraîchement élu et venant à peine de prendre ses fonctions, le nouveau président malgache, Hery Rajaonarimampianina, dont les maîtres de cérémonie devront apprendre le nom par

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ AVIS DE PRE-QUALIFICATION

République du Congo
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire

Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2, la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD. Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire.

Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible). Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots.

Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'offres devraient être lancés le 03 Mars 2014.

Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le docu-

ment de pré-qualification auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)

Jonathan QUINTON

Base Total E&P Congo

Km4 Quartier Ouest

B.P. 781 POINTE-NOIRE

République du Congo

(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55

jonathan.quinton@ucac-icam.com

JOB OPPORTUNITY ANNOUNCEMENT

AMERICAN EMBASSY, BRAZZAVILLE - ANNOUNCEMENT NUMBER 002-2014

OFFRE D'EMPLOI

Pour le poste de: **Chauffeur**

Grade du Poste: FSN-03 (Grille salariale applicable aux employés locaux de l'Ambassade des USA)

DATE D'OUVERTURE: vendredi 31 janvier 2014;

DATE DE CLOTURE: vendredi 14 février 2014

Nature du contrat : Contrat à Durée indéterminée (CDI), après la période probatoire (période d'essai).

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche quatre (4) individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un permis de conduire, un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler comme chauffeur. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer le transport des passagers et/ou des marchandises dans la ville et autour des quartiers environnants, conduire les véhicules de l'entrepôt pour la livraison du matériel, équipement, voire bagages ... maintenir les véhicules propres et en état de fonctionnement, ceci inclut être capable de faire une petite mécanique préventive. Les intéressés (ées) qui travailleront de façon rotative pendant 24 heures exécuteront également d'autres tâches sur instruction de leur superviseur. Un test est prévu, pour les candidats qui seront présélectionnés. Les candidats dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés.

Pour de plus amples informations, concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2000/06-612-2143/06-612-2133/06-612-2073 ou par courrier E-mail à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement, à l'attention de: Management Officer - U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso No: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

UNION AFRICAINE

Réunion du Conseil de paix et de sécurité consacrée à la Centrafrique, au Soudan du Sud et à l'Égypte

Les trois pays ont constitué l'ordre du jour de la 416^e réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine tenue le 29 janvier à Addis-Abeba sous la présidence du chef de l'État guinéen, Alpha Condé, président de l'instance pour le mois de janvier qui s'achève.

À l'ouverture des assises prévues pour durer deux heures, le huis clos des parties en présence s'est achevé au bout de trois heures par l'adoption de trois déclarations séparées, dans lesquelles le CPS a réitéré sa décision de « rester activement saisi de la situation » dans les pays concernés.

Renforcer la Misca

On y retient pour la Centrafrique, outre la préoccupation des dirigeants devant la poursuite des violences dans ce pays, l'appel au renforcement de la Misca (Mission internationale de sécurisation de la Centrafrique) lancé par le CPS à la communauté internationale. Aux voix qui s'élèvent pour demander le déploiement dans ce pays d'une mission de maintien de la paix sous mandat de l'ONU, le CPS, qui ne s'y oppose pas par principe, souhaite que la Misca soit dotée de moyens adéquats pour mener à bien sa tâche.

«Le Conseil souligne la nécessité de s'assurer que tous les efforts internationaux soient orientés vers le renforcement de la Misca et la mobilisation à son profit des ressources nécessaires pour lui permettre de s'acquitter effectivement de son mandat et d'ouvrir la voie au déploiement éventuel d'une opération de maintien de la paix des Nations unies», note la déclaration.

Le Conseil estime qu'il est important, avant toute décision de

changer le statut de la Misca et de mener une évaluation de l'action de cette dernière. Dans cette optique, il dit prendre bonne note de la mission qu'une équipe du département des opérations de maintien de la paix des Nations unies effectuera du 4 au 15 février en République centrafricaine.

Le Conseil a par ailleurs renouvelé sa confiance et son entier soutien au président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, le chef de l'État tchadien, Idriss Deby-Itno, ainsi qu'au président du Comité de suivi et médiateur dans la crise centrafricaine, le président congolais, Denis Sassou-N'Guesso.

Préoccupé par les dysfonctionnements qui pourraient entourer la mise sur pied d'une mission onusienne dans un pays qui a cessé de vivre comme un État, le CPS exprime sa volonté de voir tous les partenaires engagés pour cette cause établir des consultations régulières et utiles afin d'assurer le succès d'un tel engagement.

Respecter le cessez-le-feu, pro-



Le présidium de la réunion du CPS le 29 janvier 2014. (© Adiac)

mouvoir la réconciliation en Égypte

Pour ce qui est du Soudan du Sud, le CPS appelle les belligérants à mettre en application l'accord de cessez-le-feu conclu le 23 janvier à Addis-Abeba. Le Conseil souligne «l'importance de l'engagement pris par les parties à un dialogue global et un processus de réconciliation, afin de trouver des solu-

tions aux questions liées à la crise et de jeter les bases d'une paix, d'une sécurité et d'une stabilité durables dans leur pays», peut-on lire.

La réconciliation nationale : telle est aussi l'invite faite par le CPS aux autorités égyptiennes. Le Conseil dit « attendre avec intérêt » que les dispositions prises pour le retour à l'ordre constitutionnel soient effectives. Après la

tions du CPS, qui mêlent diplomatie et vives interpellations des acteurs au conflit, que pour les trois pays, comme pour d'autres, traversés par des conflits internes, le rôle de cet organe doit devenir plus déterminant.

Pour la présidente de l'Union africaine qui s'exprimait à l'ouverture de la réunion, «il est urgent de doter l'Afrique d'une capacité prête et robuste pour punir effectivement ou à défaut de cela, de répondre, de réagir aux conflits dès leur apparition». C'est pour elle la seule façon de permettre à l'Afrique de résoudre par ses propres moyens les menaces qui touchent à sa stabilité.

De son côté, Alpha Condé, abondant dans le même sens, liait aussi la lutte contre la résurgence ou la recrudescence des violences à la capacité des États à promouvoir la bonne gouvernance. À ses yeux, les rébellions, le terrorisme, le trafic de drogue, la piraterie sont des défis auxquels l'Afrique doit faire face sans tergiverser. Dans le même temps, insiste-t-il, les pays doivent, pour s'en prémunir, s'engager dans la bonne gouvernance, assumer la meilleure redistribution des richesses, offrir du travail aux jeunes.

La réunion du CPS regroupait entre autres dirigeants les présidents Denis Sassou-N'Guesso, Idriss Deby-Itno, Teodoro Obiang-Nguema, Yoweri Museveni, et les représentants des chefs d'État des pays dont, pour certains, le mandat de deux ans au Conseil prend fin avec l'élection de nouveaux membres.

Gankama N'Siah



Une vue des délégations à la réunion du CPS le 29 janvier 2014. (© Adiac)

Le président mauritanien Mohamed Abdelaziz prend la succession du Premier ministre éthiopien, Haïlemariam Desalegn

Le chef de l'État mauritanien a été désigné par ses pairs pour assurer la présidence tournante de l'Union africaine au cours de l'année 2014. Mohamed Abdelaziz remplace le Premier ministre éthiopien, Haïlemariam Desalegn, qui lui a passé le témoin lors de la cérémonie d'ouverture du 22^e sommet des chefs d'État.

Dans une allocution de circonstance, Mohamed Abdelaziz a assuré qu'il poursuivrait au cours de son mandat la réalisation des objectifs de l'Union africaine de promouvoir la paix et la sécurité et le développement du continent. Il a appelé ses homologues chefs d'État à mettre en œuvre des politiques audacieuses en faveur de la jeunesse, de façon à prémunir la plus importante couche de la population africaine du danger des violences, des frustrations et de l'immigration clandestine.

La désignation de Mohamed Abdelaziz a été suivie de celle des membres constituant le bureau de la présidence, choisis en fonction des sous-ensembles régionaux. Ainsi la première vice-présidence sera assurée par le Zimbabwe (Afrique australe), la deuxième vice-présidence par la République démocratique du Congo (Afrique centrale), la troisième vice-présidence par le Nigeria (Afrique de l'Ouest), l'Éthiopie assurant pour le compte de l'Afrique de l'Est la fonction de rapporteur.

G.N'S.

destitution du président Mohamed Morsi par les militaires l'année dernière, l'Égypte connaît une situation exceptionnelle de violences. L'adoption les 14 et 15 janvier d'une nouvelle constitution ouvre la voie à l'organisation de l'élection présidentielle et des législatives. Le souhait du CPS est que ce processus permette aux Égyptiens de ramener la paix dans leur pays.

Paix, sécurité et bonne gouvernance

Il est clair, au regard des déclara-



ATTENTION

L'ivoire de nos éléphants n'est pas à vendre

Mino ya nzoku na biso ya koteka te

象牙不是出售的

INTERVISION-RC



 N° vert **05 613 00 68**

loi n° 37-2008 « l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction. Les contrevenants s'exposent à une amende de 100.000FCFA à 5.000.000FCFA et à une peine d'emprisonnement de 2 ans à 5 ans.

依照第37条(2008), 严禁进出口、携带或运输受保护物种及其狩猎战利品出入境。除非该物种受到水利及林业管理部门特别批准, 用于科研或繁育目的, 违者将被判处2-5年有期徒刑, 并处10-500万西非法郎的罚金。



OPÉRATION WENDI

La république du Congo engagée dans la lutte contre le trafic d'ivoire

Coordonnés par INTERPOL et appuyés par IFAW (Fonds international pour la protection des animaux - www.ifaw.org), les forces de police, de gendarmerie, les agents des Eaux et Forêts ou encore le bureau national des accords de Lusaka ont uni leurs forces pour le déploiement – au niveau national- de l'opération WENDI destinée à frapper les organisations criminelles responsables du trafic d'ivoire qui sévit en Afrique centrale et occidentale. En cinq mois, les forces de l'ordre congolaises sont ainsi parvenues, entre autre, à arrêter plus d'une trentaine de personnes dont des agents de l'état, à saisir plus de 10 défenses d'éléphant, près de 600 objets en ivoire, 4 armes militaires et 8 chargeurs.

«La situation des éléphants est aujourd'hui plus critique que jamais. Pour cette raison, nous avons besoin que l'ensemble des agences d'application de la loi, en commençant par celles œuvrant au sein des pays sources comme la République du Congo, agissent de façon coordonnée si nous voulons réussir à vaincre les organisations criminelles responsables du massacre des éléphants pour leur ivoire», explique Céline Sissler Bienvenu, Directrice d'IFAW France et Afrique francophone. *«La politique de protection de la faune doit passer par une application stricte de la loi et une tolérance zéro à l'égard de ceux qui la détruisent quel que soit leur rang hiérarchique ou statut social.»*

Rappel de la Loi n° 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées : L'importation, l'exportation, la détention et le transit, sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction. Les contrevenants s'exposent à une amende de 100 000 FCFA à 5 000 000 FCFA et à une peine d'emprisonnement de 2 à 5 ans.

Pour contribuer à préserver la faune de la République du Congo et lutter contre le trafic, appelez le numéro vert 05 613 00 68 mis en place par le PALF (projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage).

En fin !!! En fin !!! En fin !!!

Un Culte d'action de grâce de la grande diaspora !!!

Célébration de la première édition internationale d'action de grâce de la Grande Diaspora organisée par les membres de la diaspora du Groupe Apostolique de Prière et d'Entraide Mutuelle (G.A.P.E.M) présent à Brazzaville. Elle aura lieu le Dimanche, 16 Février 2014 au siège Central du GAPEM Sise 2 rue NGATALI Cité de 17 de 08H-17H sous office principal du Maître des Missions Apostoliques.

Pour Plus d'informations sur l'organisation de cet évènement veuillez contacter les numéros suivants :

06 610 52 52 06 851 40 11 06 653 03 19

Ainsi, vous êtes convié à cette grande rencontre autour de la table de l'Eternel.




Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88




www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA

+ Multiprises APC

+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur



399.000 FCFA *HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



Promotion spéciale

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

Ordinateurs portables **acer**



1

ANNEE

Gratuit

Avenue Alphonse Fongère, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 05 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

*Offre soumise à conditions

PROGRAMME **MBOTÉ**

Mboté !

Vous faites partie des privilégiés.



Triplez
vos miles
& **bénéficiez**
de nombreux avantages*

Offre
valable
Du 06 Janvier
au 31 mars
2014

MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec **ECAir**, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'**ECAir**.



www.flyecair.com ; contact : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relationclients@flyecair.com



UNESCO

L'éducation de mauvaise qualité coûte 129 milliards de dollars par an

Le onzième Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, rendu public le 29 janvier par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), signale que 10% des dépenses mondiales consacrées à l'enseignement primaire se perdent dans une éducation de mauvaise qualité qui ne permet pas aux enfants d'apprendre.

L'étude souligne que le coût associé aux 250 millions d'enfants dans le monde qui n'apprennent pas les bases se traduit par une perte d'environ 129 milliards de dollars. Au total, 37 pays perdent au moins la moitié du montant qu'ils consacrent à l'enseignement primaire du fait que les enfants n'apprennent pas. Cette éducation de mauvaise qualité laisse un legs d'analphabétisme plus vaste que ce que l'on pensait auparavant. En effet, d'après les auteurs de l'étude, près de 175 millions de jeunes dans les pays pauvres – soit environ un quart des

jeunes – sont incapables de lire tout ou partie d'une phrase. L'étude passe en revue la situation dans plusieurs régions. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, par exemple, le rapport révèle que parmi les enfants les plus défavorisés, un sur cinq seulement atteint la fin de l'école primaire en ayant acquis les bases en lecture et en mathématiques. Même dans les pays à revenu élevé, les systèmes éducatifs ne parviennent pas à répondre aux besoins de minorités importantes. Dans les pays riches, les immigrés sont eux aussi laissés pour compte : en France, par exemple, moins de 60% des immigrés ont atteint le niveau minimum en lecture. Dans un tiers des pays analysés, moins de trois quarts des enseignants du primaire en poste sont formés selon les normes nationales. En Afrique de l'Ouest, où peu d'enfants acquièrent les bases, les enseignants vacataires ayant un salaire médiocre et peu de formation officielle représen-



Irina Bokova

tent plus de la moitié du corps enseignant.

Sur la base des tendances actuelles, le rapport prévoit qu'il faudra attendre 2072 pour que toutes les jeunes femmes les plus pauvres dans les pays en développement sachent lire et écrire, et peut-être le siècle prochain pour que toutes les filles des familles les plus pauvres en Afrique subsaharienne achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire. Il

souligne que pour obtenir une éducation de qualité pour tous, les gouvernements doivent fournir suffisamment d'enseignants formés et axer leurs politiques en la matière sur la réponse aux besoins des individus défavorisés. Cela suppose d'attirer les meilleurs candidats à l'enseignement, de leur fournir une formation adéquate, de les affecter dans les régions où on en a le plus besoin, et de leur offrir des inci-

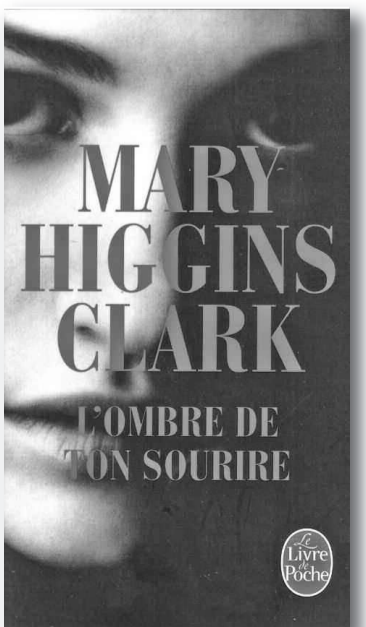
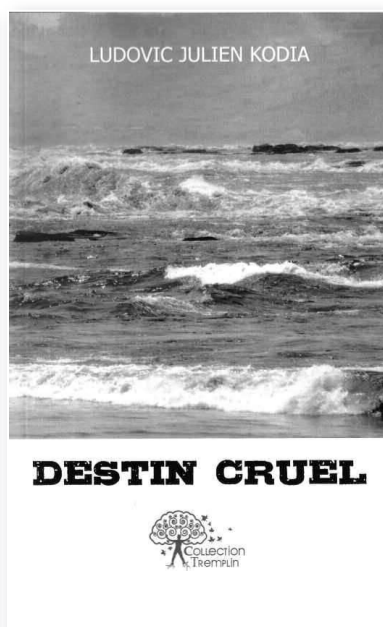
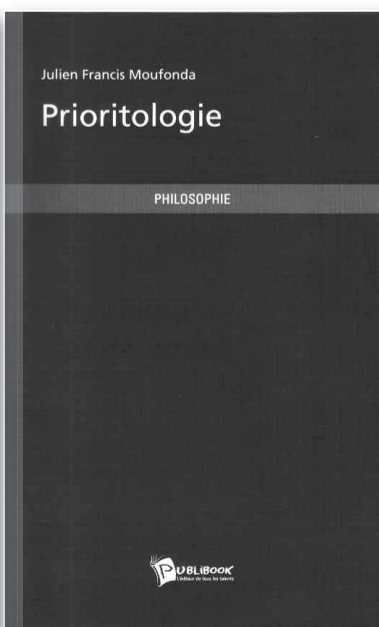
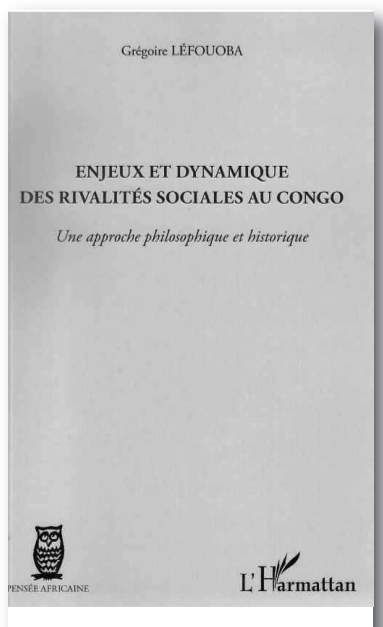
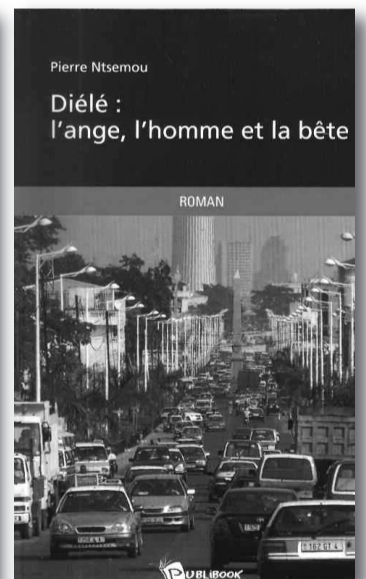
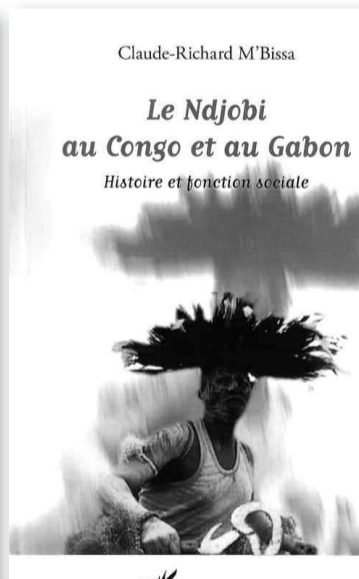
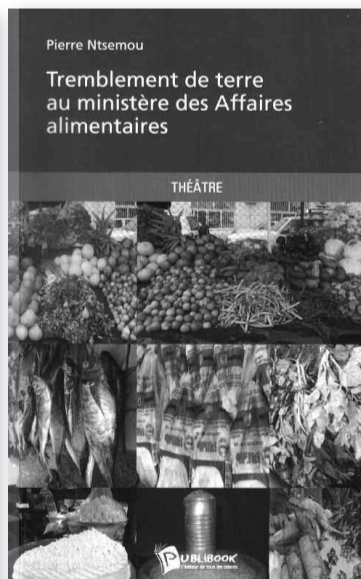
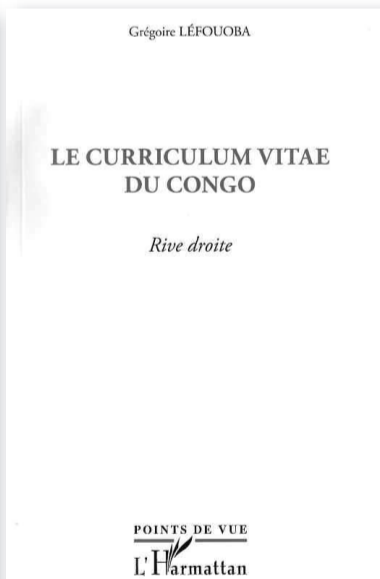
tations afin qu'ils s'engagent à long terme dans l'enseignement.

Pour ce faire, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a appelé au sens des responsabilités des enseignants et a souhaité que de nouveaux recrutements d'enseignants se fassent dans tous les pays. «*Les enseignants ont l'avenir de la présente génération entre leurs mains. Nous devons recruter 5,2 millions d'enseignants d'ici à 2015, et nous devons redoubler d'efforts pour les aider à garantir aux enfants leur droit à une éducation universelle, gratuite et de qualité*», a-t-elle déclaré.

En conclusion, le rapport démontre que le fait d'offrir une éducation équitable et de qualité pour tous peut générer d'importantes retombées économiques, en faisant croître le produit intérieur brut par habitant d'un pays de 23% sur 40 ans.

Nestor N'Gampoula

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



Weekend NON STOP !!!

Avec **Masolo Ya Bandeko**

Minutes incluses	Code d'activation	Coût
50 minutes	*170*6#OK	300 FCFA
100 minutes	*170*7#OK	500 FCFA

Parle plus longtemps avec Masolo Ya Bandeko.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

NOUVELLE PARUTION

Un nouvel ouvrage sur la grammaire lingala

Journaliste à la retraite, Laurent Botseke, féru et passionné de lingala - l'une des langues nationales au Congo - vient de publier un ouvrage sur la grammaire lingala.

D'après l'auteur, *Mibeko Mya Kokoma Mpe Koloba Lingala* servira à vulgariser l'une des langues nationales du Congo et contribuera à sauvegarder sa richesse, vu que cette langue est en évolution constante dans les églises, les meetings, à la radio et à la télévision. C'est aussi une langue utilisée par les musiciens.

L'ouvrage de grammaire (quatorze chapitres), déjà en vente à la librairie des Dépêches de Brazzaville, intéresse les journalistes, les services des langues nationales et les traducteurs dans les églises. Il aidera les étudiants, les chanteurs, et tous les locuteurs du lingala. «*Dans une des chansons de Kabako Lambert par exemple, il y a un mot qui sonne mal parce que l'accent tonique était mal placé ce qui change naturellement le sens de la phrase*», explique un journaliste. Laurent Botseke journaliste diplômé de l'école des journalistes de Pékin, a fréquenté l'école Saint-Vincent de Poto-Poto. Au cours de son parcours scolaire et universitaire, il a été encadré par des enseignants comme Guy Menga, Émile Oboa et Jean-Baptiste Taty Loulard. Admis à l'examen spécial d'entrée en faculté, Laurent Botseke y retrouve Jean-Marie Adoua, qui contribue à sa connaissance en linguistique.

Appelé à la radio pour prendre la relève d'Henri Panguï, cet enfant de Poto-Poto manie à la perfection le lingala. Il démarre alors à Radio Congo, une brillante carrière de

présentateur des journaux parlés en lingala. Il a longtemps été chef de service lingala à la radio nationale. Il a, en outre, occupé plusieurs fois le poste d'attaché de presse à la présidence de la République.

Laurent Botseke fait partie de la chorale Les piroguiers, qui chanta



en 1959 la messe de Noël à la cathédrale de Reims (France). La chorale profita de la tournée organisée par le magazine chrétien Le Pèlerin et la radio Europe 1 pour enregistrer un disque «*La messe des piroguiers*». Cet épisode de musique religieuse a éveillé chez lui la passion de la musique populaire et engagée, avec la composition de Mwassi ya bar, Tribalisme. Par ailleurs, Laurent Botseke est auteur de la version lingala de la constitution de la République du 20 janvier 2002. Il a pris sa retraite en 2003 et s'occupe actuellement, en tant que consultant, de la formation en lingala des jeunes journalistes.

Hermione Désirée Ngoma

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaZ

1 400 000F TTC	23 500 000F TTC	2 000 000F TTC	32 900 000F HT	41.200 000F HT

AMIC Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à **149,000 FCFA** gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

NZANGO

Une fédération nationale verra le jour le 15 février

C'est à cette date que se tiendra l'assemblée générale électorale visant à mettre en place la Fédération congolaise de nzango en vue d'une préparation efficiente des onzièmes Jeux africains qui se disputeront l'année prochaine.

Le nzango fait partie des disciplines sportives, de démonstration, retenues pour les Jeux africains de 2015. Pour mieux

cèdera à l'appréciation des candidatures et du corps électoral avant de les valider. Par ailleurs, les candidatures aux différents postes et le corps électoral seront publiés le 7 ou 8 février. Les candidats seront donc en campagne du 9 au 13 du même mois. L'objectif étant de convaincre le corps électoral pour espérer conquérir une place au bureau exécutif de la

équipes de nzango. Elles prennent part à des compétitions nationales voire internationales notamment en RD Congo où la discipline a également pris racine.

Règles de jeu

Dans les rencontres de nzango, deux équipes de onze joueuses s'affrontent pendant 50 minutes. Elles sont disposées en deux rangées, se faisant face



Une rencontre de nzango crédit photo Adiac

coordonner la préparation des athlètes à cette échéance sportive continentale, le ministère des Sports et de l'Éducation physique a résolu de créer un organe technique, soit la fédération congolaise de la discipline. Celle-ci aura la responsabilité de détecter les talents disséminés à travers le pays, les préparer techniquement et physiquement à ce grand rendez-vous sportif.

Les élections qui déboucheront sur la mise en place de cette entité auront lieu le 15 février à Brazzaville. Le dépôt des candidatures, ouvert le 27 janvier, se clôturera le 1er février. Pour des raisons de transparence, le comité préparatoire de ces élections avait déjà procédé à l'identification du corps électoral. Ce comité est dirigé par le ministre des Sports, Léon Alfred Opimbat, assisté, entre autres, du président du comité national olympique et sportif congolais, Raymond Ibata, et du directeur général des Sports, Auguste Etsala.

Du 3 au 6 février ce comité pro-

future fédération. Surtout pour les candidats à la présidence. Le 15 février une nouvelle page de l'histoire du nzango sera donc ouverte. Puisqu'après la mise en place de la fédération, les ligues départementales seront également... Entretemps, la fédération amorcera déjà la préparation des athlètes aux Jeux africains.

En rappel, le nzango était autrefois un jeu de divertissement souvent exercé par des jeunes filles dans les cours d'école. Au fil des temps, la discipline a été modernisée et de nombreuses femmes âgées s'y sont lancées. La pratique du nzango a pris de l'ampleur au point qu'un arrêté ministériel a été adopté en 2005 pour officialiser ce sport. Depuis, une réglementation a vu le jour. Les associations se sont mises à l'enseigner en créant des clubs. À ce jour, près de 190 équipes existent au Congo. D'autant plus que les administrations publiques et privées, les Organisations non gouvernementales, les églises, ont des

les unes aux autres. Une distance de deux mètres les sépare. Les rencontres sont officielles par un arbitre. Ce dernier veille au respect des règles de jeu comme dans les autres disciplines sportives. Avant le coup d'envoi, les équipes choisissent la manière par laquelle elles devront inscrire les points. Si la première opte pour un jeu droit, la seconde est obligée de choisir le jeu croisé. Ainsi, l'équipe ayant opté pour le jeu droit marque le point quand ses joueuses présentent le même pied que leurs adversaires, selon la disposition qui les met en face les unes des autres. Dans le cas contraire, le point revient à l'autre équipe. C'est pourquoi après le coup d'envoi, les joueuses réalisent un jeu accompagné de chants et claquements de mains. L'équipe qui marque le plus de points dans le temps réglementaire l'emporte. Attendons de voir comment l'équipe de démonstration de nzango l'emportera lors des Jeux africains de 2015.

Rominique Nerplat Makaya

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Les obsèques du colonel Odzeba Grégoire se dérouleront comme suit :
9h00 : levée de corps à la morgue du CHU de Brazzaville
9h20 mn : départ pour le siège du Parti congolais
10h00 : recueillement par les membres du parti, l'Unhoc et autres invités
12h00 : départ au domicile 93, rue Edzouanga
14h00 : départ pour le cimetière Bouka.



Ntsayouolo Siméon agent des Dépêches de Brazzaville, Douniama Alexis Marius à Londres, Guenkou Dienaty et les enfants Guenkou vous informe que les obsèques de leur belle mère et mère la veuve Genkou née Ngeuko Chantale se dérouleront comme suit :

9h 00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h00 : recueillement au domicile familial
12h00 : office religieuse en la paroisse Tala Nkolo de Massengo
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka
17h00 : fin de cérémonie.



IN MEMORIAM

31 janvier 2011 – 31 janvier 2014, voici trois ans qu'il a plu au tout puissant de rappeler à lui notre père et grand frère Eckiyaye Ackoly Wamène. En ce triste anniversaire, le président de la mutuelle Abala Uni et Solidaire et l'ensemble des mutualistes prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.



31 janvier 2011 - 31 janvier 2014, voici trois ans, jour pour jour, que Michel Souza, président de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) a été arraché à notre affection.

A l'occasion de ce triste anniversaire, Paul Dinga, précédemment secrétaire général de la section syndicale CSTC/ANAC prie tous ceux qui ont connu cet homme de cœur et de dialogue, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe pour le repos de son âme aura lieu le dimanche 2 février 2014 à 9 heures, à l'église Saint-Esprit de Moundali.



Séminaire de formation sur Le TRANSIT

Contenu du séminaire:

- Connaître les régimes douaniers.
- Se familiariser avec la déclaration en douane.
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commission-

naire de transport, acconier,...)

• Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 12 Février 2014 (+ livre gratuit)

Coût : 35 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Horaire : 18H - 20H

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit, à l'étage) ; M.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

CÉNI

Les dernières mises en place opérées par l'abbé Malu Malu suscitent des vagues

Le président de l'institution électorale aurait, de l'avis de certains députés, passé outre la procédure règlementaire en la matière en opérant des nominations fantaisistes, sans tenir également compte de la probité morale des personnes promues.

Intervenant dans une motion incidente au cours de la plénière du 30 janvier à l'Assemblée nationale consacrée à la séance d'information sur la feuille de route de la Céni en rapport avec le cycle électoral 2013-2016, le député José Makila a remis en cause les dernières mises en place opérées par cette institution électorale sous la conduite de l'abbé Malu Malu. Pour ce député national, les récentes nominations des cardes et agents des secrétariats exécutifs provinciaux et antennes de la Céni l'ont été en violation des textes réglementant le fonctionnement de cette institution. La procédure de nomination telle que consacrée dans la loi électorale, a-t-il déclaré, impose l'appel à candidature comme une des étapes essentielles dans le processus de désignation et d'affectation des agents et cadres

de la Céni. Or, dans le cas d'espèce, a-t-il fait remarquer, l'équipe de l'abbé Apollinaire Malu Malu a passé outre cette exigence en opérant des nominations fantaisistes, sans tenir également compte de la probité morale des personnes promues. En foi de quoi, il a appelé à l'annulation des actes de nomination et la mise en place d'une commission d'enquête chargée de tirer cette affaire au clair.

Cette motion a donné lieu à un débat houleux au sein de l'hémicycle avec, en toile de fond, des arguments et contre-arguments avancés par les différents intervenants. En appui à la motion de José Makila, certains de ses collègues ont soutenu que l'indépendance dont jouit la Céni dans son fonctionne-

ment ne lui donne pas le droit de violer la Constitution. Ils ont, par ailleurs, dénoncé la tendance de la Céni à sélectionner ses partenaires au sein des partis politiques à sa guise. Mieux affûtés que leurs contradicteurs, les pro Makila ont mis en exergue l'indépendance de la Céni dans l'accomplissement de sa mission. Et ils ont précisé que les membres de cette institution citoyenne sont dorénavant responsables de leurs actes et que l'Assemblée nationale n'a aucune compétence pour juger leurs décisions si ce ne sont les cours et tribunaux.

Pour la députée Vicky Katumwa, la Céni à peine installée avait posé un certain nombre d'actes allant dans le sens de sa restructuration en mettant notamment en place des structures provisoires. Cependant, vues les urgences d'ordre opéra-

La procédure de nomination telle que consacrée dans la loi électorale, a-t-il déclaré, impose l'appel à candidature comme une des étapes essentielles dans le processus de désignation et d'affectation des agents et cadres de la Céni

tionnel auxquelles elle devrait faire face, elle n'avait d'autre alternative que de procéder à de nouvelles af-



Le président de la Céni Apollinaire Malu Malu

fectations afin de lui permettre de fonctionner. D'où les fameuses mises en place qui procèdent de l'inadéquation constatée entre les dernières nominations opérées sous la présidence de Daniel Ngoy Mulunda et l'organigramme de la nouvelle Céni, et les irrégularités liées aux listes des nominations et

aux dernières affectations. Après le rejet de la motion par la plénière, le président de l'Assemblée nationale a demandé à ce qu'une commission d'information soit vite instituée pour s'informer sur la question dans le but de lever tous les équivoques possibles.

Alain Diasso

ÉNA

Le début de dépôt de candidature pour le 3 février

Parmi les conditions d'admission à cette école, il y a la nationalité congolaise, être âgé d'au plus 25 ans (30 ans pour les fonctionnaires) et titulaire au minimum d'une licence.

Le directeur général de l'École nationale d'administration (ÉNA), Daniel Makiesse Mwana wa Nzambi, a annoncé, le 29 janvier, le début de dépôt de dossiers pour les nouveaux étudiants ainsi que le lancement du concours d'admission pour les candidats. C'était au cours d'un point de presse tenu dans la salle de conférences de Fleuve Congo Hôtel. Cette activité a permis au numéro 1 de l'ÉNA d'expliquer la mission, l'objectif et la politique de cette école. Alors que Daniel Makiesse Mwana wa Nzambi a aussi appelé tous les jeunes Congolais à postuler pour le bien-être de la Nation. L'ÉNA, note-t-on, accueillera, pour la première promotion, soixante jeunes. « Une Nation ne peut émerger sans une administration publique forte. Cette école fait partie de la stratégie gouvernementale pour rendre efficace et forte l'administration congolaise. Cette mission est certes lourde, mais il faut reconnaître que c'est pour le bien de notre pays », a soutenu Daniel Makiesse.

Le respect du délai

Dans les précisions sur la procédure, il a été souligné que le dossier de candidature devra être déposé, du 3 au 7 février, soit au bureau du gouvernorat de province, soit au bâtiment administratif de la Fonction publique pour Kinshasa. Un dossier contenant des documents scannés peut également être envoyé par voie électronique au concours_ena@fonctionpublique.gouv.cd, alors que l'épreuve orale est prévue à partir du 17 mars. La direction de l'ÉNA a souligné qu'au début, les dossiers peuvent être déposés même sans diplôme. Une attestation de réussite ferait l'affaire, en attendant la délivrance des diplômes. Le concours d'entrée prévoit une épreuve écrite de culture générale, et pour les candidats déclarés admissibles, il est prévu des épreuves orales.

Lucien Dianzenza

RDC

Trois ONG et le ministère de la Santé choisis pour gérer la subvention du Fonds mondial

L'Assemblée générale du comité national de coordination du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en RDC (CCM-RDC) présidée par son 3e vice-président, le Dr Kitenge, vient d'entériner la décision du bureau du CCM sur le choix porté sur les structures qui vont devoir gérer le financement de 130 millions de dollars américains du Fonds mondial accordés à la République démocratique du Congo (RDC) pour la lutte contre le sida.

Les quatre récipiendaires retenus par la commission d'analyse de candidatures et approuvés par l'assemblée générale du CCM-RDC sont SANRU (Soins de santé en milieu rural), le

CNOS (Conseil national des ONG de santé), l'ONG internationale CORDAID et le ministère de la Santé publique. Sur dix candidatures reçues par la commission d'analyse du bureau du CCM, quatre récipiendaires seulement remplissent les neuf critères et les sous-critères. Après analyse approfondi de ces candidatures, les quatre bénéficiaires ont été choisis. Au cours de la même assemblée générale, les membres du CCM ont également procédé à la signature de la note conceptuelle de la RDC. Cette note sera présentée au Fonds mondial pour l'obtention de ce financement.

Cependant, la note contient les six axes prioritaires de la lutte contre le

VIH-sida en RDC qui sont concernés par cette subvention pour une période de trois ans, soit du 2014 à 2017. Ces axes sont le dépistage du VIH au sein de la population générale, le traitement aux antirétroviraux des malades du sida, la prévention du VIH chez les professionnels du sexe, la prévention du VIH chez les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant et la gestion du programme, notamment la coordination, suivi et l'évaluation, enquêtes et recherches, gestion des approvisionnements, gestion des ressources humaines et matérielles.

Aline Nzuzi

KASAÏ OCCIDENTAL

Plus de 12 000 enfants dans les sites miniers

Le phénomène d'enfants dans les mines s'est répandu comme une traînée de poudre à Demba, Luebo et Luiza, trois entités administratives de Tshikapa où l'on a dénombré 5549 enfants.

Selon l'ordre d'importance, la ville de Tshikapa vient en tête, avec plus de 2 000 enfants, soit 36% des 5 549 enfants dénombrés. Ensuite, il y a Luiza qui compte plus de 1 600 enfants. Enfin, Tshikapa/Kamonia et Luebo viennent en troisième et quatrième position, avec, respectivement, un millier et près de 900 enfants. Selon les chiffres repris par l'ACP, sur la base des données fournies par les enquêteurs du CASM et Consortium, l'on compterait plus de 12 000 enfants dans les sites miniers de la

province. Il ne s'agit encore que des premiers éléments de l'enquête qui se réalise grâce à l'appui financier de deux structures, en l'occurrence le DFID et l'ASDI, à travers les Fonds de la société civile pour la gouvernance.

En effet, le Kasai Occidental entend se doter d'une loi répressive dès la session ordinaire de mars. Il est question désormais de mettre en vigueur une loi portant interdiction d'embauche et d'exploitation des enfants dans les sites miniers. Cette démarche bénéficie d'un large soutien de la Commission politique, administrative et judiciaire (PAJ) de l'Assemblée provinciale du Kasai Occidental. D'ailleurs, s'exprimant sur les pages de l'ACP, la commission PAJ a

soutenu ouvertement l'examen et l'adoption de l'avant-projet d'un édit provincial pour réglementer cette question préoccupante. Cette dernière devrait figurer parmi les priorités de cette session ordinaire de mars. Tirant toutes les conséquences de l'ampleur dramatique du phénomène, la commission PAJ a souligné la nécessité d'intégrer la société civile dans les efforts visant à accélérer le retrait des enfants dans les mines. En retour, la mise en œuvre d'une loi portant interdiction des enfants dans les sites miniers est une chose, mais le plus grand défi sera de leur assurer la possibilité de se réinsérer socialement.

Laurent Essolomwa

AMÉLIORATION DU SOCIAL DE LA POPULATION

La VSV appelle le gouvernement à plus d'engagements

L'ONG a dit avoir de fortes craintes que le Premier ministre ne s'autosatisfasse avec quelques actions accomplies au moment où la majorité des Congolais croupit dans la misère la plus noire.

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV) a appelé le gouvernement à plus d'efforts en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population. C'était au cours d'une conférence de presse tenue le 30 janvier, à son siège, dans la commune de Ngaliema.

Dans ce plaidoyer, l'ONG a fait savoir que malgré le satisfécit du Premier ministre sur les performances de son gouvernement, tout n'allait pas bien. « *Cependant, au-delà de ces quelques efforts fournis pur parvenir aux réalisations précitées, la VSV a de fortes craintes que le Premier ministre ne s'autosatisfasse avec quelques actions et réalisations accomplies au moment où la*

majorité des Congolais continuent à croupir dans la misère la plus noire », a appuyé la VSV. L'ONG a relevé l'unanimité de l'opinion publique sur le fait que seuls les membres du gouvernement, les mandataires publics, les parlementaires et l'institution président de la République mènent un train de vie décent au détriment de la majorité de la population congolaise. La VSV, qui relève des injustices sociales criantes, dénonce également l'hésitation du gouvernement à répondre à l'appel de l'opinion publique l'invitant à rendre public ce que touchent en termes d'émoluments et salaires, les personnalités ci-haut citées. Pour l'ONG, en effet, la réduction du train de vie de ces catégories continue à se faire attendre et l'opacité dans la gestion de la chose publique se poursuit en RDC.

Dans son souci de contribuer à l'amélioration effective des conditions sociales de la population, la



Rostin Manketa de la VSV devant la presse

« Cependant, au-delà de ces quelques efforts fournis pur parvenir aux réalisations précitées, la VSV a de fortes craintes que le Premier ministre ne s'autosatisfasse avec quelques actions et réalisations accomplies au moment où la majorité des Congolais continuent à croupir dans la misère la plus noire »,

VSV a exhorté le Premier ministre et son gouvernement à mettre au centre de leurs préoccupations l'amélioration des conditions de vie de la population et celles des agents et fonctionnaires de l'État, en particulier. L'ONG les invite à multiplier des efforts et à persuader les autres animateurs des institutions

de la République « *pour qu'émerge en RDC, une bonne volonté politique privilégiant la répartition équitable du revenu national en vue de matérialiser l'amélioration des conditions sociales de la population* ».

La VSV, qui a souligné l'objectivité qui a caractérisé son analyse, a par ailleurs noté quelques réalisations

du gouvernement et leurs implications sur la vie de la Nation, tel que noté dans la conférence de presse tenue le 25 janvier par le Premier ministre Matata Ponyo. « *Nous venons de faire voir, avec objectivité, que tout ne va pas bien* », a souligné le directeur exécutif adjoint de la VSV, Rostin Manketa.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

La majorité des Congolais sont exposés au paludisme

En RDC, la transmission du paludisme ou malaria est permanente. Quatre-vingt-dix-sept pour cent de la population congolaise vit dans les régions où la transmission de cette maladie, qui affecte plus les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes, est quasi pérenne.

Selon le rapport du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sur la morbi-mortalité liée au paludisme pour 2013, huit millions quatre-vingt-quatre mille cas suspects ont été enregistrés, ce qui représente trente-huit pour cent des consultations extérieures. Par contre, vingt mille cinq cent trente-sept décès ont été signalés soit trente-sept pour cent des décès hospitalisés. Ces données ont été portées à la connaissance de la presse par le directeur du PNLP, le Dr Joris Losimba. C'était au cours du point de presse organisé par le PNLP le 29 janvier avec l'appui de l'Agence américaine de développement par le biais de son projet de communication, C-change. À l'analyse de ces statistiques, le Dr Joris Losimba reconnaît que le paludisme est un véritable problème de santé public et un facteur qui appauvrit la population. Pour lutter contre cette maladie, le PNLP, explique-t-il, a mis en place une politique de lutte qui s'appuie sur des objectifs stratégiques et

des interventions de lutte.

Pour la période de 2013-2015, le PNLP, fait-il savoir, s'est fixé comme objectif la réduction de cinquante pourcent de la mortalité spécifique liée au paludisme. Pour gagner ce pari, le PNLP privilégie parmi les stratégies de lutte la prévention et le traitement de la maladie. Pour ce qui est de la prévention, le Dr Joris Losimba recommande l'utilisation correcte de la moustiquaire imprégnée d'insecticide. « *Il ne suffit pas seulement de posséder la moustiquaire, mais il faut aussi l'utiliser et cela correctement* », martèle-t-il tout en citant aussi l'assainissement péri et intra domiciliaire et pulvérisation intra domiciliaire; le traitement préventif intermittent à donner à la femme enceinte et au nourrisson comme différentes stratégies de prévention de la maladie. Pour la prise en charge médicale de la malaria, il recommande en cas de paludisme simple de prendre des associations médicamenteuses à la base d'artésunate-amodiaquine ou artemether-luméphatrine. En cas de paludisme grave, il est conseillé de la quinine. « *Elle constitue le médicament de traitement de deuxième intention en cas de traitement de paludisme grave* », explique le directeur du PNLP.

Aline Nzuzi

AGRICULTURE

Lancement de l'étude diagnostique des dépenses publiques du secteur

Grâce aux résultats de cette étude, la RDC pourra définir des objectifs réalistes et le rôle de chaque maillon de la chaîne pour espérer à une croissance soutenue afin de diminuer le taux de chômage élevé parmi les jeunes.

Le ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, a lancé, le 29 janvier, au Faden House l'atelier de l'étude diagnostique des dépenses publiques du secteur agricole et rural de la RDC. À travers cette étude, indique-t-il, le pays espère disposer d'un outil lui permettant de quantifier réellement les dépenses publiques effectuées en faveur du secteur agricole et rural, en soulignant le fait que toutes les ressources injectées par l'État dans le secteur ne sont pas toujours comptabilisées dans le budget du ministère de l'Agriculture et développement rural. « *En analysant les impacts globaux des dépenses publiques, cette étude nous permettra aussi de juger de l'efficacité de nos dépenses sur le bien-être de notre population et de nous permettre ainsi de rectifier le tir dans nos allocations futures* », a-t-il soutenu.

En partenariat avec la Banque mondiale, cette étude, qui s'inscrit dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique lancé à Maputo en 2003, par les chefs d'État et de gouvernements, est donc un exercice initié par le nouveau partenariat pour le développement en Afrique. Au cours de cette rencontre, les décideurs africains avaient pris la résolution d'allouer au moins 10 % des ressources budgétaires nationales pour la mise en

œuvre de ce programme panafricain, nécessaire pour induire au moins 6 % de croissance agricole annuelle. Cette disposition est-elle appliquée en RDC ? Le ministre de l'Agriculture et développement rural reconnaît cependant que la réalité est plutôt autre, car les allocations budgétaires pour sa mise en œuvre ont difficilement atteint les 10% promis à Maputo.

En RDC, l'allocation du budget du secteur agricole et développement rural par rapport au budget national est passée de 3,3 % en 2009, à 2,01 % en 2010, à 2,26 % en 2011, à 4,5 % en 2012 et à 2 % en 2013. Le taux d'exécution aussi va en ordre décroissant : 118 % en 2009, 64 % en 2010, 14 % en 2011, 26 % en 2012 et 29 % en 2013.

À en croire le directeur des opérations de la Banque mondiale en RDC, Eustache Ouayoro, la revue de dépenses publiques est une réponse à la demande des autorités congolaises, et fait suite à la tenue à Kinshasa, en novembre 2013, du Business Meeting, étape finale du processus d'élaboration du Plan national d'investissements agricoles partie intégrante du PDDAA. Tenant compte de la structure actuelle de son économie, souligne Eustache Ouayoro, la réduction significative de la pauvreté en RDC ne pourra se faire sans une croissance beaucoup plus rapide du secteur agricole, tout en insistant sur l'efficacité de la dépense publique qui est au cœur du développement. Pour information, la RDC a été retenue en juillet 2013 pour faire partie de la troisième phase de ce programme de revue.

Gypsie Oïssa Tambwe

FRANCOPHONIE

Cinq cents participantes au 2^e Forum mondial des femmes francophones

Dans les détours du point de presse tenu le 30 janvier au Grand Hôtel de Kinshasa Geneviève Inagosi-Bulo, ministre du Genre, de la famille et de l'enfant a évalué à 60% de l'ensemble, soit trois cents personnes, la participation étrangère à la rencontre internationale qu'abritera Kinshasa les 3 et 4 mars.

En présence du vice-ministre des Affaires étrangères et de l'ambassadeur de France, Luc Hallade, la ministre Geneviève Inagosi-Bulo a livré dans les grandes lignes les contours du rendez-vous inscrit à l'actif du mandat du chef de l'État, président en exercice du sommet de la Francophonie.

Personnalités de haut rang et déléguées de la société civile ainsi que des institutions publiques composeront les hôtes que la RDC accueillera sous peu. Pour sa part, le pays entend mettre à contribution toutes les provinces. Dans les rangs des participantes locales seront alignées des femmes de différentes catégories socioprofessionnelles

des milieux tant ruraux qu'urbains. Y seront représentées notamment les institutions publiques, les organisations de la société civile et du secteur privé.

Le Forum mondial des femmes francophones se conçoit tel un espace de dialogue et d'échanges. Du reste, a souligné Geneviève Inagosi-Bulo, cet événement majeur à destination des femmes de l'espace francophone se tiendra sous le haut patronage de Joseph Kabila et bénéficie de son soutien personnel. Sur le thème générique « *Femmes, actrices de développement* », les échanges à venir s'inspireront de réflexions préalables autour de la condition de la femme au regard de son triple rôle d'éducatrice, de productrice et de génitrice. Et, qui plus est, d'actrice dans la gouvernance mondiale. C'est dire que la RDC entend par ce biais porter « *toutes les femmes du monde à se tourner désormais vers l'avenir et à définir les types d'actions à engager au sein de leurs sociétés respectives* », a indiqué la ministre



La ministre Geneviève Inagosi-Bulo lors de son allocution

du Genre, de la famille et de l'enfant. Ceci, a-t-elle renchéri, devrait permettre à chacune d'elles, « *où qu'elle se trouve, d'être*

une véritable actrice de développement, un moteur qui impulse le changement, une plaque tournante pouvant contribuer efficacement au processus de transformation positive de la société ».

De manière plus globale, le Forum mondial des femmes francophones a pour ambition légitime de « *positionner la femme au cœur de l'action* ». Ce sera là l'occasion de la faire participer « *à la réflexion et à la recherche des solutions* », quitte à être à même de « *relever les défis mondiaux* ». Défis à considérer à différents niveaux notamment « *en matière de paix et reconstruction, de développement durable, d'égalité homme-femme, d'éducation et de progrès pour tous* ».

À propos du planning, Geneviève Inagosi-Bulo a évoqué la tenue de

séances plénières, d'échanges en ateliers thématiques et d'activités d'accompagnement. Il est dès lors prévu des rencontres grand public en marge du Forum mondial des femmes francophones. Il y a lieu de citer ici la tenue d'un grand spectacle qu'aura le privilège d'animer des artistes sénégalaises et congolaises et une exposition censée mettre en exergue les talents féminins. Par ailleurs, en vue de vulgariser le prochain forum, un site est actuellement en cours d'élaboration dont une présentation sommaire a été faite lors du point de presse. Le suivant lien www.forum-femmes.kin2014.org qui sera opérationnel à dater du 4 février sera accessible pour toute information utile, renseignement de tout ordre à propos du Forum mondial des femmes francophones.

Nioni Masela



Une vue de la salle lors du point de presse

MUSIQUE

Papa Wemba en concert à Conakry après 18 ans

La star africaine, qui se produit ce 31 janvier, a promis de répondre aux attentes de ses fans de la Guinée.

Papa Wemba se produira en compagnie de son orchestre Viva La Musica à l'hôtel Palm Camayenne situé dans la capitale guinéenne. « *Nous disons aux Conakrykas qu'ils n'ont pas attendu longtemps pour rien. Nous sommes venus pour faire du show avec nos danseuses, DJ et nos musiciens. Nous sommes fin prêts* », a rassuré Marie-Laure Yaone, le manager du groupe. « *Je suis fier de découvrir Conakry, nous promettons des surprises. Ce pays, je l'aime beaucoup, c'est le pays de Camara Laje, donc c'est du lourd que*

vous allez voir », a promis un des musiciens. Pour sa part, apprend-on, Papa Wemba a promis de donner le meilleur de lui-même afin de satisfaire son public guinéen qui ne l'a plus vu sur scène depuis plusieurs années. Indigo Pub, structure qui organise ce concert n'a pas lésiné sur les moyens afin de faire du show de Papa Wemba un événement exceptionnel. Plusieurs posters géants annonçant le concert sont affichés le long de grandes artères de Conakry. Annoncé dans un premier temps à la veille des festivités de fin d'année, le concert avait finalement été reporté pour le 31 janvier. Pour rappel, après son concert de Guinée, le patron de Viva la Musica sera en concert



Papa Wemba accueilli par les organisateurs du concert à Conakry

le 7 février à Brazzaville au Congo, le 14 février au Salon Congo de Kinshasa-RDC, le 15 février à l'hôtel du Fleuve à Kinshasa ainsi que le 21 février à Lubumbashi.

Le 26 février prochain, date d'anniversaire de son groupe, Papa Wemba mettra sur le marché son nouvel album « *Maître d'école* » composé de huit chansons de style world, notamment « *Ndjamen* », « *Ma Rosa* », « *I need you love* » et treize chansons de style rumba parmi lesquels « *Chasse à l'homme* » en duo avec JB Mpiana, « *Pool de la mort* », « *Triple option* », « *L'homme de Sandtown (H2O)* », « *Na ndimi* », « *Valeur ya muasi* », « *Nostalgie* », « *Kaporal* » et « *4 minutes 29 secondes d'adoration* ».

Patrick Kianimi

CHAN 2014

Les Léopards de la RDC regagnent le pays après leur élimination

Ecartés en quarts de finale de la 3e édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) par les Blacks Stars du Ghana, les Léopards locaux de la RDC reviennent au pays avec un bilan de deux victoires et deux défaites.

Les Léopards locaux de la RDC ont regagné le pays le 29 janvier, en provenance de Johannesburg en Afrique du Sud où ils ont pris part à la 3e édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan). Les joueurs évoluant dans les clubs du Katanga sont arrivés à Lubumbashi le 28 janvier, et ceux de Kinshasa le 29 janvier. La RDC n'a pas dépassé le cap des quarts de finale de cette compétition de la Confédération africaine de football réservée aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs. Les poulains de Santos Mwitubile ont été battus à ce stade de la compétition par les Black Stars du Ghana par un but à zéro. La RDC a partagé le groupe D avec la Mauritanie, le Gabon et le Burundi. Elle avait gagné son premier match contre la Mauritanie par un but à zéro, une réalisation de Ngoy Emomo sur penalty, avant de per-



Les Léopards locaux de la RDC au Chan 2014

dre sur le même score contre le Gabon. Les Léopards locaux ont ensuite battu les Hirondelles du Burundi par deux buts à zéro (doublé du joueur Jean-Marc Mundele Makusu) pour se qualifier en quarts de finale. Mais ils ont vu leur progression dans cette compétition stoppée par les Blacks Stars Ghanéens qui se sont ensuite imposés en demi-finale, aux tirs au

but, face aux Nigériens, après un nul de zéro but partout au terme du temps réglementaire et de la prolongation. Rappelons que la RDC avait remporté le premier Chan en 2009 face au Ghana battu deux buts à zéro, avec les buts d'Alain Kaluyitukadioko et Hugues Bedi Mbenza alors joueurs de Mazembe. Lors de la deuxième édition au Soudan, les Léopards locaux se sont arrêtés en quarts de finale en 2011 au Soudan, succombant (0-1) face aux Aigles de Carthage de Tunisie. Et pour cette troisième édition, la finale opposera le Ghana à la Libye qui a éliminé le Zimbabwe aux tirs au but après un nul de zéro but à l'issue du temps réglementaire et de la prolongation.

Martin Enyimo

RDC-TAXES-MALVERSATIONS

Il manque à la RDC près de \$4 mds en droits non perçus-rapport

La République démocratique du Congo (RDC) a perdu environ 3,7 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros) en droits de douane et amendes non acquittés par des compagnies opérant au Katanga entre 2008 et 2013, selon un rapport commandé par le bureau du procureur de la République.

Ce rapport, dont Reuters a pu prendre connaissance, est daté de novembre 2013 mais n'a pas été publié. Il s'inscrit dans le cadre d'une enquête ouverte par le gouvernement sur des malversations présumées de douaniers et de sociétés dans la province du Katanga, dans le sud-est du pays.

Selon ce rapport, il accuse les sociétés opérant dans la région de ne pas déclarer la valeur totale des importations et des exportations, voire parfois de ne pas du tout payer les taxes légales, souvent avec la complicité des

agents des douanes.

Certaines compagnies citées dans ce rapport, remettent en cause l'exactitude de ces informations. Le responsable de l'agence des douanes du Katanga a estimé que le rapport était exagéré. Selon lui, il n'y a pas eu d'entretiens appropriés avec les sociétés concernées. Le procureur de la République, Flory Kabange Numbi, n'a pas souhaité commenter ce rapport. Dans une lettre adressée aux groupes de défense des droits de la région consultée par Reuters, il a déclaré qu'il était trop tôt pour tirer des conclusions alors que l'enquête était toujours en cours.

Le rapport a été rédigé par une équipe qui s'est rendue pendant dix jours au Katanga sous la direction de l'avocat général Simon Nyandu Shabandu.

Elle a examiné 25 cas d'infractions douanières alléguées et estimé que

11 sociétés devaient un total de 741 millions de dollars en amendes et taxes impayées, notamment de la part de Mutanda Mining, une mine de cuivre contrôlée à 69% par la société Glencore Xstrata. Cette dernière a fermement démenti ces allégations et déclaré que le rapport était erroné. "Contrairement à ce qui est déclaré dans ce document, la 'mission' n'a pas pris contact avec la mine de Mutanda. Mutanda n'a pas de dette fiscale en cours ni d'amende impayée", a déclaré le porte-parole de Glencore Xstrata dans un communiqué.

La mission a estimé que 252 autres cas présumés restaient pendents et que le montant total dû à l'Etat dans ce cadre était d'environ trois milliards de dollars (2,2 milliards d'euros). (Pete Jones, Bienvenu Bakumanya, Clémence Apetogbor pour le service français).

AFP

FOOTBALL

Alain Kaluyitukadioko meilleur buteur au Qatar

L'ancien joueur de Mazembe et de V.Club a déjà inscrit dix-sept buts au cours de cette saison avec Al Ahly Doha.

L'attaquant international congolais Alain Kaluyitukadioko fait une saison d'exception avec Al Ahly Doha au Qatar. L'ancien joueur du TP Mazembe et de V.Club est actuellement le meilleur buteur du championnat qatari avec dix-sept buts à son compteur, indique le site Leopardsfoot.com. Et il a signé, le week-end dernier, un triplé lors de la victoire d'Al Ahly sur Al Arabi Doha. Alain Kaluyitukadioko est donc le pitchichi au Qatar, devant l'attaquant Brésilien Wanderley d'Al Arabi.

Renard des surfaces au championnat du Qatar, Alain Kaluyitukadioko est en train d'exploser, au cours de cette saison, ses propres records depuis qu'il a quitté Mazembe, se bonifiant surtout avec l'arrivée la saison passée déjà de son ancien coéquipier dans Mazembe, le milieu offensif Pa-



Alain Kaluyitukadioko

ou Kabangu Mulota. Ce tandem s'est donc révélé être la bête noire des défenses adverses. Aussi, Al Ahly Doha est actuellement en troisième position au classement, nourrissant de plus en plus les ambitions pour le titre et une qualification en Ligue des champions d'Asie.

M.E.

La mission de l'ONU en RDC pour évaluer le cantonnement des M23

Une délégation de la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo est arrivée jeudi après-midi en Ouganda, où elle était invitée pour évaluer le cantonnement des rebelles du M23 qui avaient fui sur son territoire, a-t-on appris auprès de la Mission.

"Je suis à Kampala (capitale ougandaise), je suis à l'aéroport", a déclaré vers 13h00 (12h00 GMT) dans un court entretien à l'AFP le général Abdallah Wafi, représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU chargé de l'est de la RDC, et chef de la délégation onusienne.

Selon Charles Bambara, porte-parole civil de la Mission de l'ONU (Monusco), "ils ont été invités par le gouvernement ougandais pour vérifier comment les éléments du M23 sont cantonnés". "C'est une mission de vérification, d'évalua-

tion", a-t-il précisé.

La visite fait suite au rapport annuel d'experts de l'ONU présenté mardi au Conseil de sécurité. Dans ce document, les experts affirment disposer "d'informations crédibles selon lesquelles des dirigeants du M23 sanctionnés (par l'ONU) se déplacent librement en Ouganda et le M23 continue de recruter au Rwanda", après les accords de paix conclus à Nairobi en décembre, et était redevenu actif dans l'Ituri (nord-est de la RDC).

La ministre rwandaise des Affaires étrangères Louise Mishikiwabo avait dénoncé jeudi le caractère "politique" de ce nouveau rapport. Le Mouvement du 23 mars (M23) est né en mai 2012 dans la riche province du Nord-Kivu (Est), où sévissent plusieurs dizaines de groupes armés locaux et étrangers. Les experts de l'ONU et Kinshasa

ont accusé à plusieurs reprises le Rwanda et l'Ouganda voisins de soutenir les rebelles, ce que ces pays ont toujours démenti.

Le 5 novembre, le M23 a capitulé face à une offensive musclée de l'armée, appuyée par la brigade d'intervention de l'ONU. Kampala a affirmé que, dans leur déroute, environ 1.000 combattants ont fui chez elle, et qu'elle les a désarmés et cantonnés. "Nous ne devons tolérer aucune résurgence militaire du M23", avait affirmé mardi le représentant spécial de l'ONU en RDC et chef de la Monusco, Martin Kobler, invitant Kigali et Kampala "à tout faire pour éviter que des éléments du M23 ne trouvent refuge ou ne s'entraînent sur leur territoire".

De son côté, le M23 avait vivement démenti mardi toute volonté de vouloir reprendre les armes.

AFP

SPECTACLE

Un « cabaret sauvage » au Fond Tié-Tié

Un concert live a été organisé le 29 janvier au bar Ceragon par un ensemble d'artistes de Pointe-Noire.



Kaly Djatou et son ensemble (© Adiac).

Reconquérir les espaces culturels perdus et ramener la musique dans ses lieux de prédilection, tel était l'objectif d'Africa Graffitis et de ses partenaires en organisant au quartier du Fond Tié-Tié ce concert dénommé « Cabaret sauvage ». Ce concert dans un espace peu habituel pour les spectacles acoustiques, plutôt consacré à la diffusion des anciens tubes du passé, a été une grande première dont s'est réjoui le directeur gérant du Ceragon qui a reconnu qu'en huit ans d'existence, aucun concert de ce genre n'avait été organisé dans son espace.

Très timide au début, le public a rapidement communié avec les artistes dès les premières notes de musique de Kaly Djatou, d'Antar Le Lion, Soul major... Ils ont été rejoints plus tard dans la nuit par Sambadio, l'artiste à la voix d'ange, et Paco Rabane, soliste, deux virtuoses de la musique au bord de l'océan. Ce pari, au départ osé, s'est finalement avéré une réussite vu l'enthousiasme des spectateurs et clients de l'espace qui, ravis de la prestation des artistes, les ont couverts d'éloges et de dons en espèces déposés généreusement pour les soutenir. De nom-

breux amateurs de chansons à texte ont souhaité que ce genre d'activité se déroule le week-end, au moment des grandes affluences dans le bar. Les prestations musicales ont été entrecoupées de quelques moments de rire par le conteur Nestor Mabilia. Africa Graffitis et World Technology, les organisateurs de ces soirées culturelles à Pointe-Noire, peuvent s'enorgueillir d'avoir démarré une aventure visant à soutenir l'art et la culture au Congo à travers des activités diverses organisées dans les différentes localités du pays.

Hervé Brice Mampouya

Kaly Djatou fait un triomphe à Central Bar

La série des trois soirées culturelles organisées par la compagnie de conte Africa Graffitis, en partenariat avec World Technology Engineering Consulting Building, a commencé le 28 janvier par le concert de Kaly Djatou à Central Bar.

Ces soirées s'inscrivent dans le cadre du soutien de l'éducation de la culture du conte et du développement des projets culturels locaux initiés par Africa Graffitis et des partenaires venus de France. À Central Bar, l'artiste musicien Kaly Djatou a fait étalage de son talent à travers un répertoire composé non seulement des vieux succès qui ont fait sa renommée depuis près de trois décennies - comme Premier salaire, Demain kizamen - mais aussi des tubes qui meublent son album sorti il y a trois ans, sans oublier les nouvelles chansons qui figureront dans son album en préparation. En communion avec le public, il a chanté : Moutombo, Maman, Dizi dia Zengui, Sabine. Ce concert live, baptisé 100% Acoustique, a été un vrai régal pour les mélomanes friands de la musique à texte et des belles sonorités langoureuses et mélodieuses.

Au cours du concert qui a duré

près d'une heure et demie, Kaly Djatou n'a pas résisté à chanter le morceau Congo, devenu un classique de la chanson populaire congolaise, mais aussi le deuxième hymne du pays par sa thématique prônant l'union et la paix, gage du développement. Entonné en chœur par le public, ce fut un des hauts moments de cette soirée. Epigone de Jacques Loubelo, disparu en fin d'année dernière, Kaly Djatou a fait un témoignage émouvant pendant son intermède musical. « Le doyen Jacques Loubelo m'a demandé de ne jamais arrêter de chanter pour le pays, j'ai peur car la responsabilité est grande. Je ne sais pas si je vais réussir à l'assumer », a-t-il déclaré avec émotion. Avec sa voix tonique, Kaly Djatou s'impose aujourd'hui comme le griot, à cheval entre la vieille musique et la nouvelle, par ses chants envoûtants et ses envolées mélancoliques inimitables. Après le Central Bar, les soirées culturelles se sont poursuivies avec un cabaret sauvage au Bar Ceragon, au fond de Tié Tié dans le 3e arrondissement, et ont pris fin le 30 janvier à l'inspection sectorielle de la jeunesse de Tié Tié lors d'un inédit apéro-conte.

H.B.M.

OFIS instruit ses partenaires sur les meilleures pratiques de la formation professionnelle

Disposée à accompagner ses partenaires dans le développement de leurs structures, OFIS a organisé le 24 janvier, un petit déjeuner d'entreprise dans son Centre de Formation baptisé OFIS Training Center (OTC) destiné à la formation en IT, management et gestion de projets créé il y a deux ans. La rencontre a porté sur le thème : « Elaboration des plans de formation-les 5 étapes clés ».

Premier petit déjeuner d'entreprise organisé à Pointe-Noire, l'activité a eu pour objectif d'échanger avec les partenaires (Directeurs Généraux d'entreprises, Directeurs des Ressources Humaines...) de Pointe-Noire et de Brazzaville dans le but de les aider à remédier à leurs difficultés en matière d'élaboration de plan de formation. Ceux-ci ont été édifiés par Eric Ndongu, responsable et formateur du Centre de Formation OTC, sur les meilleures pratiques de la formation professionnelle et sur les opportunités d'accompagnement qu'offre le Centre (intervention dans la formation des salariés et à chaque étape du processus des plans de formation). Cela, afin de développer les compétences autour des métiers et aider leurs entreprises à améliorer leurs performances.

Montrant l'importance de la formation professionnelle, aspect qui malheureusement n'est pas pris en compte par la législation congolaise et, est considéré comme facultatif pour l'employeur, Eric Ndongu a indiqué que celle-ci (la formation professionnelle) est un levier de la productivité qui commence par l'élaboration d'un plan de formation. Cette dernière permet de savoir quelles sont les formations prioritaires par rapport aux stratégies de l'entreprise. La formation professionnelle nécessitant généralement un budget important, l'élaboration du plan de formation doit être



considérée comme un projet. « Il faut une formation utile c'est-à-dire celle qui contribue au développement de l'entreprise, à l'atteinte des objectifs fixés par elle. Quand le salarié est bien formé cela contribue à la performance de l'entreprise », a souligné le responsable du Centre de formation.

Les échanges ont consisté, entre autres, à répondre à la question de savoir si la formation des salariés est indispensable et à partager les expériences : en matière de gestion des formations au sein des entreprises des participants, en matière de formation professionnelle des salariés. Tous ont reconnu que cette formation est indispensable. Certains ont déploré le fait que les formations techniques se passent généralement en Europe, faute d'encadreurs certifiés sur place, d'où leurs coûts très élevés. Ce qui ne permet pas aux entreprises de trouver rapidement sur

place, des ressources qui répondent au profil demandé. Les participants ont exprimé le vœu d'avoir des infrastructures et des formateurs locaux.

Ces préoccupations vont dorénavant trouver leurs solutions chez OFIS via son centre de formation OTC. Seul centre agréé actuellement par Microsoft à fournir des formations sur ses technologies Congo. Ce centre est aussi le seul de la sous-région d'Afrique Centrale à fournir des formations Cisco (leader mondial d'équipement réseaux). Contrairement aux autres centres du pays qui sont obligés de faire venir les formateurs de l'étranger, OTC dispose des salles de formation modernes à Pointe-Noire et à Brazzaville ainsi que des formateurs certifiés dans les technologies qu'ils enseignent et résidant sur place au Congo. Avec pour slogan : « Ensemble, améliorons votre performance », OFIS via

OTC assure la Formation, l'identification des besoins, la définition des objectifs, la planification de la formation, la validation des acquis et la certification.

Le centre a organisé l'année dernière des formations pour des clients au Congo, mais aussi au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Son champ d'action se situe dans la sous-région de l'Afrique Centrale mais, il peut aussi aller au-delà grâce aux partenariats avec les éditeurs (Cisco, Microsoft...). « La stratégie d'OTC c'est d'avoir et de développer la compétence locale par ces formations et par des formateurs résidents sur place », a indiqué Jean-Michel PARAUD Directeur commercial Général d'OFIS. Selon lui, « OFIS a pour ambition d'organiser régulièrement les petits déjeuners d'entreprise, séance mise en place pour regrouper les responsables et professionnels du sujet abordé en vue de leur permettre d'en savoir plus sur les techniques et solutions proposées par OFIS ».

OTC prépare un plan pour le domaine éducatif. Les écoles peuvent donc le contacter pour l'élaboration des programmes. Pour avoir plus d'informations elles peuvent consulter le site internet : www.ofis-otc.com/ ou écrire à : info@ofis-otc.com

Par ailleurs, la question relative aux moyens mis en oeuvre pour de maintenir un agent formé au sein de l'entreprise afin qu'il mette les compétences acquises à son profit, a suscité un débat. Parmi les suggestions on peut citer la mise en place d'un plan de carrière attractif.

L'activité a été bien appréciée des participants. Le cas d'Emma Tchicaya, responsable formation de la société ECO, qui a confié : « Cette activité arrive juste au moment où nous abordons la mise en place des plans de formation. Cela va nous aider à mieux les gérer et à ne pas improviser. »

ENFANTS DE LA RUE

Les pouvoirs publics se mobilisent contre leur exclusion

Raymond Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, a ouvert, en présence d'Émilienne Raoul, ministre des Affaires sociales et de la Solidarité, les travaux qui se dérouleront du 30 au 31 janvier sur le thème « Enfants de la rue : les villes d'Afrique francophone se mobilisent pour lutter contre l'exclusion sociale »

Le séminaire est organisé par la municipalité de Pointe-Noire, le Samusocial international, l'Association internationale des maires francophones (AIMF), en partenariat avec l'Agence française de développement, l'Union européenne et la délégation de la Coopération internationale monégasque. Il réunit, entre autres, les maires ainsi que les Samusociaux des grandes métropoles d'Afrique francophone (Dakar, Kinshasa, Ouagadougou, Bamako, Bangui, Brazzaville, Pointe-Noire...), des représentants de la société civile.

Des questions préoccupantes

Il s'agira, au cours de ce séminaire, d'échanger sur le phénomène des enfants en situation d'exclusion sociale favorisée par l'urbanisation incontrôlable des métropoles africaines à l'origine de la détérioration du cadre de vie traditionnel, et aussi de réfléchir sur les mécanismes devant contribuer à lutter contre son



Le présidium lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire (© Adiac).

extension. Pendant deux jours, les participants s'attelleront à répondre à différentes questions : qui sont ces enfants ; pourquoi n'accèdent-ils pas aux services de base de santé, d'éducation, de travail décent ; en quoi la ville a-t-elle un rôle à jouer auprès des associations ; quelles synergies entre les acteurs, les décideurs, pour quels résultats ? Les travaux du séminaire aboutiront à des recommandations concrètes visant à agir sur le phénomène insaisissable qu'est l'enfance et l'adolescence en rue.

Dans son intervention, Raymond Mboulou a salué la tenue de ce séminaire qui, selon lui, témoigne de

l'intérêt que les villes et leurs Samusociaux attachent à la concertation pour trouver les solutions à leurs préoccupations. Émilienne Raoul a quant à elle remercié et félicité Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville de Pointe-Noire, et Xavier Emmanuelli, qui a créé le Samusocial international, d'avoir pris l'initiative d'organiser ce séminaire de grande importance qui réunit les acteurs de la lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain, particulièrement celle des enfants et des jeunes.

Les missions des villes

« Le milieu urbain est notre principal espace d'intervention, particu-

lièrement pour un pays comme le Congo où 70% de la population vit dans les villes. Cette forte urbanisation est aussi observée dans nombre de pays africains où les villes grandissent démesurément, accumulant en leur sein des détresses humaines », a souligné la ministre, avant d'indiquer : « Au même titre que les villes élaborent des plans d'occupation des sols, des plans d'urbanisme, des schémas directeurs pour la planification urbaine, les municipalités de nos pays devraient élaborer des plans locaux de protection de l'enfant, des plans d'insertion socio-économiques, des plans de lutte contre le chômage afin de contribuer efficace-

ment au développement humain. » Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville de Pointe-Noire, s'est réjoui de l'honneur fait à sa ville d'abriter ce séminaire. Il a aussi salué l'action de Xavier Emmanuelli en faveur des enfants fragiles et défavorisés. Pour ce premier jour de travaux, les participants ont suivi plusieurs exposés, dont ceux sur l'interaction entre le développement urbain et l'exclusion sociale dans le monde (par Xavier Emmanuelli, ancien secrétaire d'État et président fondateur du Samusocial international) et sur les enjeux d'une politique de la ville dans la lutte contre l'exclusion sociale (par Pierre Baillet, secrétaire permanent de l'AIMF). Les autres exposés ont porté sur l'action concertée et coordonnée pour améliorer la prise en charge des enfants et jeunes de la rue dans la ville de Bamako, sur la stratégie et le plan d'action de la lutte contre l'exclusion sociale à Dakar, l'action sociale auprès des familles, les nouveaux défis de la grande exclusion à Ouagadougou. La cérémonie d'ouverture du séminaire s'est déroulée en présence, notamment, d'Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville, de Hugues Nguélonché, maire de la ville de Brazzaville, du maire de Ouagadougou (Burkina Faso), des corps consulaires.

Lucie Prisca Condhet

COMMERCE

La rareté des petites pièces de monnaie complique les affaires

« Les pièces de monnaie n'ont jamais été aussi rares. On se demande où elles sont passées, car cela freine les achats pour ceux qui n'en ont pas », s'est plaint une vendeuse du grand marché de Pointe-Noire, ce mercredi 29 janvier.



La petite monnaie se fait de plus en plus rare. crédit photo Adiac

Dans la ville océane, avoir de la petite monnaie pour effectuer un achat devient plus pénible qu'on ne le croirait. En effet, les petites pièces de monnaie ont disparu du circuit monétaire et cela complique le commerce des vendeuses de petits articles. De même, les boutiquiers et les contrôleurs des transports en commun, ont du mal à rendre la monnaie aux clients qui leur tendent des

coups de 500 et 1.000 FCFA. « Les pièces de monnaie deviennent difficiles à trouver sur le marché car chacun les garde jalousement et ne les sort qu'en cas de besoin », préviennent-ils. Pour échapper à cette contrainte, les contrôleurs de bus ont trouvé une astuce dite dans un français propre à eux-mêmes. « 500, 1.000 FCFA, pas de monnaie » : cette phrase à

elle seule suffit pour justifier le manque des pièces de monnaie. Notons toutefois que pour faire face à la rareté de la circulation des pièces de monnaie dans les échanges, la Banque centrale du Congo avait proposé aux populations congolaises, il y a de cela trois ans, d'échanger leurs billets contre les pièces dans ses guichets.

Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Début ce week-end de la Coupe de la ligue du Kouilou

Le calendrier de la compétition, dont le coup d'envoi est prévu le 1er février au stade municipal, a été publié samedi dernier par la Ligue de football du Kouilou.

Dix-huit clubs de D1 et D2 sont engagés dans cette compétition qui était avant tout dénommée Coupe de la Ville de Pointe-Noire. Face au désintéressement des autorités de la ville envers celle-ci, la ligue a jugé préférable de récupérer sa compétition tout en mettant en jeu un trophée pour le meilleur club.

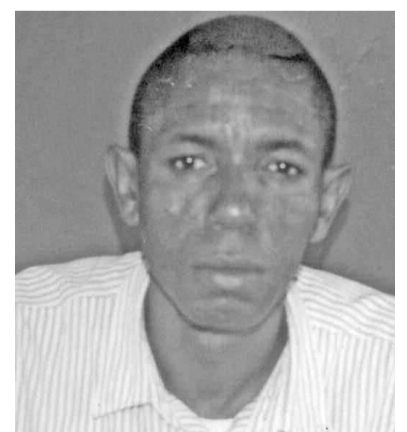
Soulignons que les équipes de la ligue 1 et 2 se sont opposées à l'idée de participer à cette compétition qui devait leur servir de préparation pour le championnat national qui commence le 15 février dans les différents stades du pays sauf changement. En effet, le programme de la coupe de la ligue prévoit deux matchs pour la première journée : Lissanga/LEA et Crapda/ASP.

La suite des combinaisons en attendant les dates se présente ainsi : Metal 10 /Si-Fumu ; Sporting /Vietnam ; Siafoumou/Total EF ; Vision/Stade Ponténégrin ; Club des Jeunes/FC Dragon ; FC Abeilles/Inter-Club ; JSL/FC Tchimagni.

Charlem-Léa Legnoki

REMERCIEMENTS

Alphonse Boukou Mbika, journaliste Radio-Congo Pointe-Noire, Madame Boukou née Ngouété Léonie, messieurs Ngouété Roger, Mpassi Albert, Nzaba Bernard, madame Ngouété Véronique, les enfants et la famille Ngouété à Pointe-Noire remercient très sincèrement parents, amis, connaissances, le personnel de la Direction Générale de la Marine Marchande, de la Mairie de Pointe-Noire ainsi que tous les frères et sœurs en CETI de l'Association Louzolo-Amour-OPH des sections de Pointe-Noire, du Kouilou et de Loutété pour l'assistance morale, matérielle et financière suite aux décès successifs de leur mère et sœur Nkengué Rose, survenu le 27 décembre 2013 à Pointe-Noire et de leur frère



cadet et neveu Ngouété Makita Guy Charles survenu le dimanche 12 janvier 2014 à Loutété (Bouénza). Que tous trouvent ici la reconnaissance inoubliable de la famille Ngouété et que l'Éternel Dieu OPH vous bénisse tous !

MOTS FLÉCHÉS N°011

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

CHOISIS POUR JOUER	PETITE MINUTE	HORS DE DANGER	PETIT VENTRE	POUR ABRÉGER EN ENTIER	ELLE A LES DOIGTS AGILES	RYTHMES SUR FOND DE HIP-HOP
REMÈDE	FAIRE LA JAVA	SYNDICAT	DEVANT LE NOM D'UN AVOCAT	ÉLÉMENTS DE LISTE	DÉSINENCE VERBALE	
					COLÈRE D'ANTAN	
FRANÇAIS DU SUD						
IL CIRCULE À TOKYO		ÉCRAN, VRAIMENT PETIT	ÂPRE AU GOÛT		FILE LE PARFAIT AMOUR	
		COURTE ÉPÉE				
COTISATION SOCIALE		ÊTRE EN VIE				L'IRLANDE DES POÈTES
PIERRES DRESSÉES		DÉFRI-CHÉES			QUEST-EST	
			PIÈCE CYLINDRIQUE	DONNE UN ORDRE	PÉNÉTRANT	
CONVIENDRAS			HOMME QUI MESURE			
MUSIQUE DE FILM						
	LAC LOMBARDE			COMME DU VIEUX BEURRE		
	ÉTAT AFRICAINE					
ELLE COULE EN RUSSIE			POÈME D'AUTREFOIS		ACCENT	
ENFOUI			HAUT DE GAMME		RÊVE	
				BRUTEN PARLANT D'UN TISSU		VOÛTES DE SOUTIEN
				OS DE BARBUE		
EXCLAMATIF ET IRONIQUE		BUT DU PETIT LAIT		BRONZA		
LIEU DE REPOS						
			TRACTER			
			TRANSFORMÉ EN GLACE			
APPORTE SON TÉMOIGNAGE	BELLE SAISON	MER DES GRECS		MEITNÉRIUM		COMME L'AIR BON À RESPIRER
		IL S'Y ENTEND EN OREILLES				
			IL FAIT PARTIE DE L'ATTRAIL DU GOLFEUR		INDICE D'ACIDITÉ	
					AU CHOIX	
LANCER				OBJET CIRCULAIRE		
BIEN VRAIE		CHEF SUDISTE				
			FILLES D'UN MÊME PÈRE			

SUDOKU N°011

>FACILE

7		4	6				5	
	5		7			4		
1		6	4			2		8
4				6	7	1		
6		1	3		5	8		9
		3	1	9				2
9		5			8	6		3
		7			1		8	
	1				6	5		7

>MOYEN

7	9	5		6	4	2		
	4		8	1				
			5					
	1	4			3	6	7	5
			1		6			
8	6	9	7			1	4	
					9			
					5	1	8	
		7	2	3		4	6	9

>DIFFICILE

2			4	1			7	
6				2			8	
						2	4	3
	2	4			6			1
	6	8				4	2	
3			9			5	6	
8	3	2						
	1			6				4
	5			7	8			2

MOTS CROISÉS N°011

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Furent, à une époque, les vedettes de Cherbourg. - 2. Île des mers tropicales. Terme de refus. - 3. Fait disparaître dans la masse. Note. Possédé. - 4. Petit familial. Gourmand en sabres. - 5. Effectue un retrait. Thermes d'Ariège. On se débarrasse difficilement du faux. - 6. Mesquin. Commune sur le Belon. - 7. Auras la chair de poule. - 8. Largeur de tissu. Fait salon à Angoulême. Arrose Périgueux. - 9. Pas encore passées dans leurs bains. Il est parfois conditionné. - 10. Ils comptent encore en francs. Négation.

>VERTICALEMENT A. Des charentaises qui sont à nos pieds. - B. Briseur d'as. Récépissé. - C. Maître de cour. Femme divinement faite. Montré les dents. - D. Facteur risque. Pénétrés de leur importance. - E. Phase lunaire. En état de marche. - F. Sitôt parti, il est arrivé. Pronom réfléchi. - G. Relatif au raisin. Musique de Khaled. - H. *Id est*, en bref. Joignit les bouts du cordage. - I. Reste de chaume, après lamoisson. Fournit la toile et l'huile. - J. Piège tendu par la police.

MOTS À MOTS N°011

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① REEL + TRAM = M | | | | | | | |
- ② TITI + MINE = | | | | I | | |
- ③ PLAN + SORT = | | | | | | O |

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°010

G	O	R	I	D	R						
T	I	N	T	O	U	I	N	E	P	E	E
G	R	A	S	S	O	U	I	L	L	E	T
C	A	F	T	A	N	T	C	A	S	A	
N	T	R	I	I	L	O	T	S			
S	T	A	S	E	A	L	I	E	A	U	
I	N	F	I	R	M	I	E	R	Y	S	
M	S	T	C	O	I	T	E	M	E	U	
M	I	N	U	S	E	P	I	A	E		
R	E	G	A	L	E	R	U	N	T	E	L
E	S	T	R	O	P	I	E	N	L		
C	A	L	E	E	C	O	T	T	A	G	E
O	S	U	T	E	S	T	O				
N	R	J	R	A	P	T	E	R	R	A	
T	E	P	R	U	E	E	A	G	I		
H	E	U	R	T	E	S	N	O	B	E	E

SUDOKU N°010

7	9	3	4	2	5	6	1	8
8	6	4	1	7	9	3	5	2
1	2	5	3	6	8	7	9	4
9	4	6	7	5	2	8	3	1
5	1	8	6	3	4	2	7	9
3	7	2	9	8	1	5	4	6
4	8	7	5	9	6	1	2	3
6	3	1	2	4	7	9	8	5
2	5	9	8	1	3	4	6	7

1	4	9	6	5	3	8	7	2
6	7	3	9	8	2	1	4	5
5	8	2	4	1	7	9	6	3
3	6	7	1	9	4	5	2	8
4	2	5	3	6	8	7	9	1
9	1	8	2	7	5	6	3	4
8	3	6	5	2	9	4	1	7
2	5	1	7	4	6	3	8	9
7	9	4	8	3	1	2	5	6

MOTS CROISÉS N°010

R	A	D	I	O	M	E	T	R	E
E	N	A	M	O	U	R	E	E	
V	A	P	S	E	R	G	E		
A	R	R	O	S	E	M	E	N	T
S	R	U	T	I	L	I	S	E	R
S	O	I	M	E	S	A	E		
E	R	N	E	E	T	B			
R	I	E	N	I	E	C	E	S	
I	N	F	O	C	A	L	I		
E	S	T	N	I	E	B	E	S	

1	8	4	5	9	3	2	6	7
9	6	3	8	2	7	5	1	4
2	5	7	6	1	4	8	3	9
4	2	6	7	8	9	3	5	1
3	9	8	1	5	6	4	7	2
7	1	5	3	4	2	9	8	6
5	7	2	9	6	8	1	4	3
8	3	9	4	7	1	6	2	5
6	4	1	2	3	5	7	9	8

MOTS À MOTS N°010

1/ PLAISANT - 2/ NATATION - 3/ TANGIBLE.

CHAN 2014

Le Ghana en finale, le Nigeria privé de doublé

Au terme d'une finale sans but, le Ghana a éliminé le Nigeria aux tirs au but (4-1). Les Black Stars disputeront ainsi leur deuxième finale, après celle perdue en 2009 face à la République démocratique du Congo (RDC). Vainqueur de la CAN 2013, le Nigeria est privé d'un historique doublé CAN-CHAN. Les Ghanéens affronteront la Libye en finale, tandis que les Super Eagles batailleront avec le Zimbabwe pour la troisième marche du podium.

Finale avant l'heure, cette demi-finale Ghana-Nigeria, disputée mercredi soir à Bloemfontein, n'aura pas accouché du spectacle attendu. À l'issue d'une rencontre peu enthousiasmante, les Black Stars l'ont finalement emporté, malgré leur infériorité numérique à partir de la 64e minute et l'expulsion d'Adusei, buteur lors du quart de finale face à la RDC, et de fait suspendu pour la finale.

Ce n'est finalement pas l'équipe la plus séduisante et la plus joueuse qui l'a emporté, mais la plus solide sans aucun doute. Depuis leur premier match, les Ghanéens, rugueux et impeccables dans l'impact physique, n'ont encaissé qu'un seul but (face à la Libye en phase de groupes). Et dans la fatidique séance de tirs au but, ils ont pu compter sur un dernier rempart décisif, puisque Stephen Adams a arrêté la tentative de Kwambe, avant que celle de Uzochukwu ne s'envole dans le ciel sud-africain. Dans le jeu, Adams avait déjà pu compter sur sa baraka lorsque la frappe de 30 mètres d'Abubakar s'écrasait sur la transversale (28e). Dans les arrêts de jeu, il s'imposait avec brio sur une tête à bout portant d'Uzochukwu. Dans la surface adverse, les Black Stars ont par contre été totalement absents avec aucune occasion franche.

Sans être époustouflants, les Nigériens auront eu le mérite d'essayer de jouer au football : Abubakar aura été le plus remuant, sans succès. Dominer n'est pas gagner, un adage que le Nigeria, meilleur attaquant du tournoi avec 12 buts inscrits, aura confirmé, mercredi, à ses dépens.

Camille Delourme

Coup de projecteur sur la boxe amateur

La nouvelle équipe dirigeante de la Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe), qui aura le privilège de gérer les Jeux africains, a la lourde tâche de multiplier les réunions de la boxe en vue de permettre aux pugilistes d'améliorer leur technique de combat. Car beaucoup de jeunes athlètes confondent les combats de boxe avec une bagarre de rue.

La boxe anglaise est un art noble. Un sport de combat dans lequel deux adversaires de même catégorie de poids s'affrontent sur le ring, munis de gants rembourrés afin de limiter le risque et échangent des coups de poing portés au visage et au buste.

Les techniques servant à prendre le dessus sur l'autre

Dans un combat de boxe, les points sont attribués à chaque coup considéré comme net, puissant et précis. Le pugiliste ayant marqué le plus de points remporte le combat. « Pour gagner un combat, il faut beaucoup plus marquer les points », explique Elias Mfoudi, le juge-arbitre de la Fécoboxe. Un boxeur peut l'emporter sur l'autre par KO, autrement dit en mettant son adversaire dans l'incapacité de se relever pour reprendre le combat après dix secondes comptées par l'arbitre. En cas de blessure d'un adversaire, l'arbitre peut aussi arrêter le combat. « L'abandon, c'est quand le boxeur n'arrive plus à continuer le combat. Si son entraîneur constate que son boxeur n'est plus à la hauteur, il peut jeter l'éponge pour arrêter le combat », précise le président de la ligue de Brazzaville. La boxe est l'un des sports où le fair-play est respecté. L'image des deux combattants qui s'embrassent au terme d'un épuisant combat en est la parfaite illustration. « La boxe n'est pas une bagarre, mais un sport comme un autre et le fair-play doit dominer », rappelle Elias Mfoudi.

Toutes ces règles pour vaincre l'adversaire sur le ring, les jeunes Congolais pratiquant la boxe amateur les connaissent très bien. Mais la rareté des compétitions au niveau

national les amène à oublier les techniques offensives et celles leur permettant d'assurer une bonne défense. La boxe utilise plusieurs techniques de coups qui peuvent toucher la face, le côté de la tête (mais pas par l'arrière) et le corps. « Ce qui compte, c'est le coup au niveau du visage. Le buste ne sert qu'à déstabiliser l'adversaire », affirme Elias Mfoudi. Dans un combat de boxe, le pugiliste est autorisé à utiliser le coup de poing direct, l'uppercut et des coups circulaires comme le crochet, le swing (strick-punch) et le half-swing. Les techniques utilisées pour la défense, c'est-à-dire l'ensemble des comportements destinés à faire échec à l'offensive de l'adversaire, sont les blocages, les déviations et les déplacements. En matière de défense, on peut retenir la défense classique, qui sert à anéantir l'action adverse par la couverture ; la parade bloquée ou parade opposition ; et la neutralité ou activité d'anticipation, qui vise à empêcher le déclenchement de l'offensive de l'adversaire.

Matériel et équipement

Seule la boxe amateur est autorisée aux Jeux olympiques. Les adversaires ont l'obligation de porter des gants, des chaussures sans pointe ni talon, une culotte à mi-cuisse, une coquille protectrice, un protège-dents, un casque protecteur et un maillot léger sans manche. Le ring doit mesurer 6 mètres de côté au maximum et 4,90 m de côté au minimum avec trois cordes en chanvre 2 cm au minimum et 3 cm de diamètre au maximum, entourées de plastique ou d'étoffe. Les cordes doivent être placées à 30 cm des poteaux entourant le ring et les coins sont rembourrés de la base au sommet du poteau par un coussin de cordes de protection. La première corde se situe à 40 cm, la seconde à 80 cm et la dernière à 130



Un combat de boxe amateur organisé par la ligue de Brazzaville (© Adiac).

cm du sol. « Les couleurs rouge et bleu sont données pour différencier les coins de chaque adversaire, les deux autres coins étant neutres », explique le juge arbitre congolais.

Les gants :

Le règlement exige qu'ils soient en très bon état en cuir ou en matière similaire uniformément rembourrés de crin ou de matière similaire. En boxe amateur, les gants sont de 10 Oz pour tout le monde.

Les bandages :

Selon les spécialistes, tout boxeur a le droit de mettre des bandages aux mains. Les bandages sont constitués de bandes chirurgicales de 2 m de long et de 4 cm de large, permettant d'empêcher les blessures au niveau des métacarpiens. Elles absorbent la transpiration et permettent d'éviter des ennuis de gerçures.

La durée d'un combat de boxe

Le combat est divisé en intervalles de temps appelés rounds, séparés par une minute de repos annoncée par un gong où le pugiliste peut être conseillé ou soigné. En boxe amateur, les rounds sont de trois minutes. Ils peuvent aller jusqu'à douze en professionnel.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Fin de la concertation sur la Conférence nationale

La concertation ayant regroupé à Brazzaville le Premier ministre, Louis-Sylvain Goma, les partis politiques, les syndicats, associations et organisations non gouvernementales sur les préparatifs a pris fin le 2 février 1991 par la mise en place d'une commission préparatoire de ce forum.

Selon le communiqué final de la réunion publié à l'époque, cette commission de 150 membres représentant les organisations ayant participé à la réunion sera coordonnée par le Premier ministre. Elle se chargera de l'organisation logistique, des questions de sécurité et de l'établissement de la liste des participants à la conférence. Ce communiqué souligne la souveraineté de la Conférence nationale qui aura la maîtrise de son ordre du jour.

Vingt-trois ans après, que nous inspire cet événement ? Billevesées. Hormis la démocratie et la liberté de la presse, que nous aurions pu atteindre par d'autres voies moins sibyl-

lines, au-delà, transparence obligeant, de l'obscurité clarté de la Conférence nationale. Plus personne ne s'y réfère depuis 1992. À quoi aura servi cette conférence réclamée avec tant d'ardeur par certains contempteurs de l'ordre établi pour changer la face du monde ? Tonneaux des Danaïdes. Près de six mois de discussions oiseuses, des milliards de francs dépensés en généreuses largesses « redistributives » sous forme des fameux per diem et autres frais de logistique.

Les griefs des tenants du nouvel ordre politique se résument à ces propos : « Les intellectuels s'accrochaient à cette éventualité, comprenant bien ce qui adviendrait d'un déballage public des turpitudes et crimes du régime. Le relais fut repris par les syndicats avec détermination. Depuis 1985, le Congo, engagé dans des négociations avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, avait consécutivement, au plan social, imposé des restrictions insoutenables par ces

temps de crise. Par exemple, les avancements des fonctionnaires furent stoppés et même les privilégiés de la force publique qui recevaient toujours leurs galons ne reçurent pas le traitement correspondant à leurs nouveaux grades. L'effondrement des entreprises d'État, ayant jeté dans la rue des centaines de chômeurs sans paiement de leurs droits sociaux légaux, alimentait le mécontentement. Le handicap le plus difficile provenait du surendettement, le plan quinquennal 1982-1986, estimé au départ à 1 500 milliards FCFA, non seulement n'avait atteint aucun objectif, mais grimpé pour atteindre le chiffre faramineux de 3 000 milliards, conséquence du système de pots-de-vin et de corruption. » Ce discours au vitriol est l'œuvre d'un contempteur du président Denis Sassou-N'Gusso, opposant à l'époque, occupant actuellement un poste politique de premier plan. On est en droit de penser, avec Jean Daniel, que, dans la perspective

de cette Conférence nationale, « chacun avait un problème national qui était le sien propre », si l'on en juge par la configuration actuelle de l'espace public congolais. Depuis 1997, on retrouve, à côté de celui qu'ils désignaient comme le diable incarné, tous ceux qui vomirent leur fiel sur lui à la Conférence nationale.

Nous comprenons mieux la superficialité de leur « combat » et le déclin des valeurs qui fondent la politique aujourd'hui. « Ici se dessinent la figure inconsistante du Noir, la fragilité de ses convictions et son opportunisme basement domestique », comme l'affirme Grégoire Lefouba dans son ouvrage *Le Curriculum Vitæ du Congo*. Ce n'est donc pas un hasard si la Conférence nationale n'a pas réussi à changer le Congo. Bien au contraire, l'affinité instinctive a gagné. Le gréganisme a triomphé avec « le retour des ethnies », une expression forgée par Dominique Ngoïe-Ngalla pour son opusculé.

Mfumu